

French

Introduction:

Nous sommes heureux de vous présenter ce manuel de conseils de sécurité à l'usage des parents en Irlande du Nord.

Etre parent est l'un des métiers les plus difficiles au monde. Etre parent peut être gratifiant et enrichissant, mais parfois éprouvant. C'est un métier pour lequel les parents ne sont pas préparés et ne reçoivent que peu de formation pour ce qui les attend. Nous espérons que ce manuel améliorera vos qualités de parents et vous aidera à affiner vos connaissances dans ce domaine.

Les problèmes politiques en Irlande du Nord ont eu un impact important sur la vie des enfants et des jeunes gens qui vivent en Irlande du Nord. Les parents qui ont été traumatisés ou qui ont vécu la perte d'un être cher à cause de l'instabilité politique ont peut-être plus de mal à s'adapter à la vie parentale.

Toutes les familles font face à des problèmes de temps à autre et ceci peut mettre à l'épreuve même les meilleurs parents. Si une situation conflictuelle ou une pression quelconque vient s'ajouter à cela, le métier de parent devient presque impossible. Durant ces moments difficiles, on a du mal à savoir vers qui se tourner pour obtenir l'assistance et les informations dont on aurait besoin.

C'est la manière dont vous faites face aux difficultés et répondez aux pressions familiales qui déterminera comment vos enfants réagiront maintenant et plus tard au cours de leur vie. Il existe certaines méthodes qui permettent de rendre le métier de parent moins stressant et plus enrichissant.

Que contient ce manuel ?

Ce manuel vous propose certaines idées et certaines informations qui vous aideront à vous frayer un chemin au travers de ce qui semble un labyrinthe d'informations et de conseils. Certains chapitres de ce manuel se recoupent pour vous aider. Nous avons également inclus des coordonnées et des conseils supplémentaires que vous pouvez suivre lorsque vous aurez décidé de la marche à suivre pour surmonter vos difficultés et vos soucis. Ce manuel présente également certains signaux d'alarmes à prendre au sérieux et d'autres conseils utiles.

Qui a produit ce manuel ?

Ce manuel a été produit par le Department of Health, Social Services and Public Safety (Ministère de la Santé et de la Protection Sociale) en partenariat avec les 4 comités de services sociaux pour la protection des enfants.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Sommaire	Page
Garde d'enfants A qui puis-je confier mon enfant ?	4
Enurésie nocturne et problèmes de sommeil Comment puis-je aider mon enfant ?	6
Intimidation Les faits	9
Protection des enfants et des mineurs Les réalités et les mythes	12
Baby-sitters et garderies Comment faire le bon choix ?	15
Les enfants seuls à la maison Le bon sens et la loi	18
Les enfants souffrants de handicaps divers Vous n'êtes pas seul	20
Bien choisir les activités de ses enfants S'amuser dans un environnement sûr	23
La violence domestique Quelles sont les répercussions sur les enfants ?	
Ne secouez pas votre bébé Les différentes façons de faire face à cette situation	26
Abus d'alcool et de drogue Comment puis-je m'en rendre compte ?	29
Santé et sécurité La sécurité de votre enfant	32
Alimentation saine et équilibrée Etablir de bonnes bases	35
La sécurité sur Internet Nouvelle technologie, problème ancestral	38
Fugues De l'école et de la maison	41
Attitude parentale positive et estime de soi Donnez-leur confiance en eux 1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée. 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.	46

Exploitation sexuelle	49
Violence par le biais de la prostitution	
Grossesses et activité sexuelle chez les adolescentes	52
Communiquer avec les adolescents	
Caprices	54
Lorsque chaque jour est un fardeau	
Etes-vous inquiet au sujet d'un enfant ?	57
Devez-vous vous occuper de vos propres affaires ?	
Organisations utiles	59
Parutions utiles	64

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Garde d'enfants (baby-sitting)

« Le fait de laisser Natalie à quelqu'un d'autre est difficile à accepter, mais j'ai vraiment besoin de temps pour moi quelquefois. Je m'inquiéterais sans arrêt si je ne pouvais pas compter ou faire confiance à la personne qui garde mon enfant. Je suis vraiment heureuse d'avoir consacré le temps nécessaire à trouver la bonne personne pour s'occuper de mon enfant »

Signaux d'alarme

Les enfants ne sont pas toujours en mesure de vous dire si quelque chose ne va pas, donc, soyez vigilants et remarquez les changements d'humeur ou de comportement chez votre enfant, ainsi que son apparence physique. Dès le début, instaurez un dialogue avec la baby-sitter afin de discuter de tout incident ou accident qui viendrait à survenir.

Actions

Ayez recours aux services d'une personne en qui vous avez confiance ou bien demandez à cette personne de vous recommander quelqu'un. Prenez contact avec d'autres familles qui ont eu recours aux services de la baby-sitter que vous avez l'intention d'employer.

Le dialogue

Expliquez à la baby-sitter la routine de votre enfant, ce qu'il aime et ce qu'il dédaigne. Expliquez fermement vos principes et règles de conduite, par exemple, ne pas gifler l'enfant. Donnez toujours un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Prévention

Assurez-vous bien de faire totalement confiance à la personne qui garde votre enfant avant de le lui laisser.

Coordonnées

- Royal Society for the Prevention of Accidents (RoSPA) 0289050 11 60
- NSPCC 08088005000 pour les directives et conseils

- Les enfants comptent sur leurs parents pour assurer leur sécurité
- Votre enfant a le droit de se faire garder avec l'assurance totale qu'aucun mal ne lui sera fait
- Assurez-vous que l'on s'occupera de votre enfant de la meilleure façon que possible
- Choisissez votre baby-sitter avec soin et discernement
- Évitez de faire garder votre enfant par une personne âgée de moins de 16 ans

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Faites en sorte que votre baby-sitter puisse vous contacter en cas d'urgence.

Qui est en mesure de garder mon enfant ?

En tant que parents, vous êtes responsables de la santé et du bien-être de votre enfant. Il est donc important que vous choisissiez minutieusement la personne qui gardera votre enfant et qui correspondra au mieux à vos désirs et aux besoins de cet enfant, que ce soit un membre de la famille ou un étranger.

Lorsque vous donnez la garde de votre enfant à quelqu'un d'autre, vous comptez sur cette personne pour assurer sa sécurité et son bien-être. Lorsque vous choisissez une garde temporaire pour votre enfant, il est crucial que vous recrutiez quelqu'un dont les qualités et les capacités à s'occuper d'un enfant correspondent étroitement aux vôtres. Ceci signifie, quelqu'un qui donnera à manger, qui changera, qui s'occupera de votre enfant, lui dédiera un espace de jeux où il se sentira en sécurité et également, quelqu'un qui sera en mesure de faire face à toute éventualité.

En général, une baby-sitter se rend à votre domicile pour garder votre enfant. Faites en sorte de communiquer avec elle avant de partir. Communiquez lui l'heure à laquelle vous comptez rentrer et donnez lui vos coordonnées en cas d'urgence.

Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes pour garder un enfant. N'importe qui peut donc offrir ses services en tant que baby-sitter. La NSPCVC recommande cependant que l'âge minimum d'une baby-sitter soit de 16 ans. Cette recommandation est basée sur le concept qu'à l'âge de 16 ans et plus, un individu est beaucoup plus conscient des dangers et des risques éventuels et peut aller chercher de l'aide rapidement si cela s'impose.

Cette recommandation (16 ans) est également liée au système juridique qui stipule que les parents pourraient se retourner contre la baby-sitter si un accident causant une blessure ou un traumatisme venait à se produire.

En général, une baby-sitter fiable a une bonne réputation au niveau local et est recommandée par les amis ou les voisins. Cependant, il est essentiel de rencontrer personnellement une baby-sitter avant de prendre la décision de lui confier votre enfant.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Enurésie (pipi au lit) et problèmes de sommeil

« Je commençais à paniquer dès que je le mettais au lit. C'était peut-être un manque de routine, mais à l'époque j'étais si fatiguée et j'avais si peu de patience. Je ne le félicitais jamais de ne pas avoir fait pipi au lit de toute la nuit. Pourtant, je me mettais en colère lorsque je devais encore changer les draps, en fait, je ne l'aidais pas du tout »

Signaux d'alarme

Il se peut qu'il y ait des raisons physiologiques qui expliquent pourquoi votre enfant fait pipi au lit, cependant vérifiez toujours si l'attitude de votre enfant a changé récemment. Est-ce que votre enfant a l'air malheureux ? Est-ce qu'il s'est passé quelque chose dans la famille ? Ou bien est-ce qu'un événement traumatisant s'est produit provoquant une inquiétude chez l'enfant ?

Action

Gardez votre calme si votre enfant fait pipi au lit.

Essayez de savoir si votre enfant fait pipi au lit à une heure bien précise. Faites faire pipi à votre enfant juste avant d'aller au lit.

Si vous êtes inquiet, discutez-en avec votre assistante sociale ou votre médecin.

Essayez également de trouver quelqu'un qui vous soutienne.

Que faut-il dire ?

Félicitez votre enfant lorsqu'il dort toute la nuit sans mouiller ses draps. Ne le disputez pas s'il a eu un accident pendant la nuit. Offrez la possibilité à votre enfant d'exprimer ses sentiments, essayer de garder votre calme et écoutez-le sans montrer aucun signe d'anxiété ou de stress. Essayez de le comprendre et de savoir si le fait de faire pipi au lit l'angoisse etc.

Prévention

Montrez à votre enfant qu'il peut partager ses angoisses et ses soucis avec vous. Si vous désirez obtenir des conseils sur ce que vous pouvez essayer de faire pour éviter l'énurésie nocturne, parlez à votre assistante sociale ou à votre médecin.

Coordonnées

- Votre assistante sociale
- Votre médecin
- Contactez l'ERIC (Enuresis Resource and Information Centre à Bristol pour obtenir les coordonnées de la clinique la plus proche de chez vous ou pour plus d'informations 0117 960 30 60 ou bien encore, visitez notre site Internet www.eric.org.uk
- Les enfants font rarement pipi au lit de manière délibérée

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- On estime qu'à l'âge de 3 ans, 1 enfant sur 4 fait pipi au lit et qu'à l'âge de 5 ans, 1 enfant sur 6 fait régulièrement pipi au lit
- Dans certains cas, l'énurésie peut se révéler être le symptôme d'un problème physique, mais dans la plupart des cas, votre enfant apprendra à contrôler sa vessie à son propre rythme
- Tous les enfants ont un rythme de sommeil différent.
- Etablissez une routine avant de coucher votre enfant et faites en sorte de créer une atmosphère de quiétude et de calme avant de le mettre au lit
- Si votre enfant se réveille souvent pendant la nuit, essayez de savoir pourquoi il s'est réveillé, par exemple, à cause d'un cauchemar ou parce qu'il a faim.

Comment puis-je aider mon enfant ?

Enurésie (pipi au lit)

Il est fort probable que votre enfant contrôlera mieux sa vessie si vous êtes calme et détendu. Gardez bien en tête que votre enfant apprendra à son propre rythme et que les éloges sont plus efficaces que les punitions. En général, un enfant est propre pendant la journée entre trois et quatre ans. Il peut avoir quelques accidents de temps en temps. Il faut bien se rappeler que, bien souvent, ce n'est pas un changement immédiat mais un processus graduel vers les jours où votre enfant se mouillera de moins en moins.

Personne ne sait vraiment pourquoi certains enfants font pipi au lit plus longtemps que d'autres. Cependant, l'énurésie n'est pas due à la paresse ou au manque de volonté. Un enfant sur six de 7 ans fait encore pipi au lit occasionnellement. Il est très rare qu'un enfant fasse pipi ou caca au lit délibérément. Si votre enfant continue à faire pipi au lit régulièrement après l'âge de 7 ans, il est possible que le problème soit lié à un certain nombre de facteurs ou à un événement traumatisant. Parlez à votre enfant de ce problème et rassurez-le en lui disant que d'autres enfants plus âgés que lui souffrent du même problème. Partagez votre inquiétude au sujet de votre enfant avec votre médecin ou avec votre assistante sociale.

Problèmes de sommeil

- Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les bébés et les jeunes enfants ne dorment pas toute la nuit.
- Essayez d'établir une routine avant de le coucher dès l'âge de six semaines
- Vérifiez bien que votre enfant n'est pas malade mais seulement agité
- Si votre sommeil est constamment interrompu par l'agitation de votre enfant, essayez de le confier à un membre de la famille ou à une personne de confiance afin que vous puissiez récupérer.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Etablir une routine

Beaucoup d'enfants et de bébés ont des problèmes de sommeil à un moment ou à un autre. Il est très important d'essayer d'établir une routine du soir en mettant votre enfant au lit à la même heure tous les soirs. Préparez un endroit bien chaud et confortable afin qu'il s'y détende. Lire une histoire à votre enfant à l'heure du coucher l'aide à se détendre et à se calmer. Si votre enfant a peur du noir, essayez de laisser une veilleuse allumée. C'est une bonne idée de laisser un ou deux de ses jouets préférés dans son lit pour le réconforter s'il se réveille pendant la nuit. Si vous pensez vraiment que votre enfant a des problèmes de sommeil sérieux ou bien qu'il ne dort pas régulièrement toute la nuit, parlez-en à votre médecin ou à votre assistante sociale.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Intimidation /abus et racket

« Ca arrive tous les jours. Ils me disent que je sens mauvais et que je suis gros. Hier, ils m'ont encore forcé à leur donner de l'argent. Ils sont dans la même classe que moi et ils se moquent tout le temps de moi. Ils m'ont dit que si j'en parlais à quelqu'un, ce serait dix fois pire. Quelquefois, je manque l'école...je ne peux plus supporter ça »

Signaux d'alarme

Certains enfants fuguent ou manquent l'école. Ils ne sont pas toujours en mesure de vous dire ce qui ne va pas. Soyez vigilant et notez bien les changements d'humeur et de comportement qui se produisent sans aucune raison particulière ainsi que l'apparence physique de l'enfant. Faites également attention aux blessures ou aux marques physiques inexplicables.

Action

Prenez rendez-vous avec le directeur de l'école et assurez-vous que vous avez son soutien afin qu'il/elle prenne les mesures nécessaires. Si l'intimidation ou le racket se produit en dehors de l'école, essayez de contacter la famille de l'enfant responsable des problèmes d'intimidation et essayez de trouver un moyen de régler la situation ensemble.

Que faut-il dire ?

Les enfants :

Il ne faut pas accepter l'intimidation et le racket. Partez, allez le dire à un adulte ou à un ami et évitez de vous battre.

Les parents :

Ecoutez votre enfant, rassurez-le et soyez présent.

Prévention

Discutez avec votre enfant de sa journée à l'école.

Apprenez votre enfant à respecter les autres dès son plus jeune âge.

Enseignez à votre enfant que les préjugés et l'intimidation sont des comportements inacceptables.

Contacts et coordonnées

- Le proviseur / professeur de votre enfant
- L'Académie (Education and Library Board) de votre département – voir page 49-50
- PSNI (la Police) 02890 650222
- Kidscape 08451 205 204 Assistance pour les parents
- Parents Advice Centre (Centre de conseils pour parents) 0808 801 0722 Ligne téléphonique d'assistance gratuite

- Les enfants ont le droit de ne pas être frappés et blessés

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ne sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- L'intimidation et le racket sont des comportements inacceptables
- Tout enfant, à tout âge peut être victime d'intimidation et de racket
- Agissez immédiatement si vous pensez que votre enfant se fait racketter ou intimider.
- Les enfants doivent avoir des moyens de se protéger et la possibilité de demander de l'aide.
- Dites à votre enfant de s'enfuir, de hurler et de raconter ce qui s'est passé.

Les faits

Se faire intimider ou racketter est une expérience terrifiante. Un enfant peut se retrouver isolé, seul et perdre confiance en lui. Une intimidation régulière peut avoir des répercussions à long terme chez les enfants, menant même à la dépression et à des idées ou des actions suicidaires.

À l'école, l'influence des autres enfants est très importante et pour le jeune individu, il est essentiel de faire partie du groupe. Si certains enfants sont considérés comme différents pour quelque raison que ce soit, ils peuvent alors être soumis à des tentatives d'intimidation ou de persécution. Malheureusement, nous vivons dans une société où le fait d'être différent peut ridiculiser un enfant. Ces enfants sont alors intimidés par d'autres qui copient en général le comportement de leurs parents et font alors en sorte que les préjugés sont transmis à la prochaine génération. Il est donc crucial de faire preuve de vigilance et de faire attention aux signes manifestes liés à l'intimidation et au racket.

Vous pensez peut-être que votre enfant n'est pas du type à se faire intimider, mais la réalité en est autrement. Tout enfant peut se faire intimider ou racketter à tout âge.

Les enfants brutaux qui persécutent les autres enfants ont également besoin d'aide. Il se peut que le climat familial dans lequel ils ont été élevés soit difficile à supporter et que ceci les mène à se comporter de cette manière. Dénoncer leurs actions peut les aider à obtenir de l'aide.

- **L'intimidation et le racket peuvent se produire n'importe où, cependant, ces incidents se produisent en général à l'école.**
- **L'intimidation peut prendre des formes différentes, par exemple, la violence verbale, la persécution et la violence physique.**
- **On définit l'intimidation par les actes de violence répétés envers un enfant par un ou plusieurs individus**
- **Les auteurs de ces brutalités ne sont pas forcément plus âgés que les enfants qu'ils intimident.**

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Si votre enfant vous parle d'un de ses amis ou d'un autre enfant qui subit des violences quelconques, écoutez-le attentivement et prenez l'affaire au sérieux. L'enfant en question n'est peut-être pas en mesure de raconter ce qui lui arrive. N'hésitez pas à chercher conseil (voir AP)

Toutes les écoles en Irlande du Nord doivent prendre des mesures destinées à régler tout problème d'intimidation dans leurs procédures disciplinaires. Cependant, les actions menées uniquement par les écoles ne garantissent pas un succès total. C'est la raison pour laquelle les parents et les écoles doivent travailler en étroite collaboration.

Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont l'école traite l'affaire, vous pouvez obtenir le soutien de l'Académie de votre département (Education and Library Board).

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Protection des enfants et des mineurs

« La maltraitance des enfants peut se traduire par des blessures physiques, la négligence, la violence sexuelle ou psychologique. Toutes ces violences peuvent être perpétrées dans des lieux divers par des adultes, d'autres enfants, par des individus familiers ou bien par des étrangers. Les assistantes sociales travaillent en partenariat avec les familles à risques pour faire en sorte qu'elles reçoivent le soutien nécessaire avant d'atteindre une situation de crise »

Les signaux d'alarme

Il se peut que les enfants qui ont été intimidés ou menacés manifestent des signes physiques et comportementaux tels que :

- Un comportement à caractère sexuel inapproprié, par exemple avec des jouets ou certains objets
- Se renfermer ou bien être excessivement « collant »
- Un changement de personnalité – perte de confiance en soi, régression vers des comportements plus infantiles tels que faire pipi au lit ou sucer son pouce

Assurez-vous de bien savoir ce qu'est la maltraitance d'enfants – contactez le service d'assistance téléphonique dont les coordonnées se trouvent dans la colonne « contacts » pour obtenir plus d'informations.

Action

Une assistante sociale (et/ ou parfois un policier) entre en contact avec la famille lorsqu'un cas de maltraitance d'enfant a été signalé. Ils entrent également en contact avec certains services professionnels afin de prendre une décision quant à la meilleure façon de vous aider et d'aider votre enfant.

Que faut-il dire ?

Si vous êtes inquiet au sujet de votre enfant ou bien à propos de la manière dont un autre enfant semble avoir été traité, demandez conseil quant au genre de soutien pratique et psychologique se trouvant à votre disposition.

Prévention

Il est important que les enfants sachent :

- Quoi faire lorsqu'ils se trouvent dans une situation précaire
- Savoir dire Non à un adulte qui leur demande d'accomplir un acte avec lequel ils ne sont pas d'accord
- Que vous les écouterez attentivement s'ils vous relatent des faits qui les perturbent
- A qui parler et où aller chercher refuge s'ils se trouvent dans une situation difficile ou s'ils ont peur.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ils~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Contacts et coordonnées

- Votre service social (HSS Trust) voir page 49
- Votre assistante sociale
- Votre infirmière à domicile
- PSNI (la Police) 02890 65 0222
- NSPCC (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales – Ligne d’assistance téléphonique 24 heures sur 24
- Parents Advice Centre (Centre Conseils pour parents) 0808 801 0722 Ligne gratuite

- Les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants
- Les services sociaux interviennent lorsqu’une situation devient préoccupante
- Toute décision à propos d’un cas de maltraitance d’enfant doit être prise avec beaucoup de précautions
- Les professionnels désirent travailler en partenariat avec les familles
- Il est très rare que les enfants soient retirés de leur famille à la suite d’allégations ou d’enquêtes concernant des abus éventuels.
- Les familles sont les mieux placées pour s’occuper de leurs enfants

Réalités et mythes

Certains adultes maltraitent délibérément les enfants, et la plupart du temps, lorsque ceci se produit, les familles ont besoin de soutien et surtout pas de sanctions quelconques, ou, pire encore, qu’on leur retire leurs enfants.

Les assistantes sociales et les autres professionnels de ce secteur interviennent lorsque les parents ne sont pas en mesure de protéger leur enfant et lorsqu’ils ont besoin de soutien supplémentaire. Une équipe spécialisée de la police mène alors une enquête et prend en considération les allégations de maltraitance tout en discutant la situation avec les services sociaux afin de protéger les enfants. La police établit ensuite si un enfant a été maltraité.

Il existe de nombreux mythes en ce qui concerne la protection des enfants. Cependant la réalité est différente :

1. **Il est très rare qu’un enfant soit retiré de sa famille si un cas de maltraitance a été signalé.** L’objectif principal d’une enquête sur la maltraitance n’est pas de retirer les enfants de leur famille et ceci ne se produit que très rarement. Les services sociaux ne peuvent retirer un enfant de sa famille que s’ils sont munis d’un mandat du tribunal et s’ils ont clairement démontré qu’il existe un risque important et immédiat quant au bien-être de

1- Les baby-sitters n’ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n’est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s’occupe de l’enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n’est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

l'enfant. La police a également le pouvoir de protéger les enfants lors de situations de crise lorsqu'elle le juge nécessaire.

2. Souvent, lorsqu'ils font l'objet de maltraitance, les enfants ne se confient à personne, même pas à ceux en qui ils ont confiance. Quelquefois, les enfants ne sont pas en mesure de dire à quelqu'un qu'ils ont subi des sévices ou bien alors, ils ne saisissent pas l'importance de ce qui leur est arrivé.

3. Il n'est pas toujours facile d'identifier les cas de maltraitance.

Bien souvent, une évaluation de la famille et de l'enfant s'impose afin de savoir ce qui s'est vraiment passé et de déterminer quel soutien et quel genre de protection s'impose. Il est donc parfois difficile d'éviter un certain degré d'intrusion dans la vie de la famille en question. Un agent des services sociaux questionne la famille au sujet de la situation familiale, prend en considération la fréquence et la gravité de l'incident et évalue son impact sur l'enfant. Tous ces facteurs contribuent à décider de la marche à suivre pour soutenir et protéger l'enfant et la famille. Selon la loi, les services sociaux et la police doivent mener une enquête si on suspecte un cas de maltraitance d'enfants. La NSPCC (équivalent de la DASS) a également le pouvoir, selon la loi en vigueur, de mener une enquête et d'entamer des procédures de protection.

4. Les services sociaux ne sont pas les seuls à pouvoir protéger les enfants.

Les services sociaux ne sont pas les seuls à porter la lourde responsabilité de protéger les enfants. Ils comptent sur les informations que peuvent procurer les parents, les familles, d'autres professionnels et la communauté. Ces derniers jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de détecter un cas de maltraitance concernant des enfants qu'ils connaissent. Tout cela fait en sorte que les familles sont en mesure de recevoir le soutien nécessaire avant que la situation ne s'envenime.

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Assistante maternelle et garde journalière

« John a 7 ans et j'ai pris le temps de discuter de ses besoins avec les employés de la garderie qu'il fréquente après l'école. Ceci signifie que, désormais, je peux aller au travail toute la journée tout en sachant que l'on s'occupe correctement de mon fils et qu'il évolue dans un environnement des plus sûrs. Il s'est fait plein de nouveaux amis, pas seulement d'autres enfants, mais aussi les employés. Je peux donc me détendre et faire ce que j'ai à faire... la vie est tellement plus facile comme ça »

Les signaux d'alarme

Les enfants ne veulent pas aller chez la nounou ou à la garderie. Quelquefois, les enfants ne sont pas toujours en mesure de vous dire ce qui ne va pas. Prenez donc note des changements d'humeur, de comportement et de leur apparence physique et tachez d'établir une raison pour laquelle ces changements se sont produits.

Action :

Prenez rapidement contact avec la personne qui s'occupe de votre enfant et exprimez votre inquiétude. Si vous êtes vraiment inquiet à propos de la sécurité de votre enfant, retirez-le immédiatement de la garderie ou de chez la nounou et contactez l'équipe de Early Years dans le centre social le plus proche de chez vous. Voir les coordonnées page 49.

Que faut-il dire ?

Expliquez à votre enfant qui va désormais s'occuper de lui, où vous allez, combien de temps vous serez absent et à qui il doit s'adresser pour assurer ses besoins quotidiens.

Renseignez-vous à l'avance sur le programme quotidien de la garderie et expliquez à votre enfant ce qui va lui être proposé.

Soyez prêt et posez un maximum de questions.

Prévention :

Demandez des références et faites votre propre enquête en posant des questions à ceux qui ont déjà utilisé les services d'une certaine garderie.

Assurez-vous que les employés sont correctement formés à la tâche et qu'ils ont l'expérience nécessaire.

Allez voir les locaux et observez les enfants pour vous assurer qu'ils ont l'air heureux, détendus et qu'on leur a proposé de nombreuses activités. Demandez également comment on vous informera des progrès de votre enfant et, en cas d'urgence, comment on vous contactera.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ils~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Contacts et coordonnées :

- Votre Académie (Education & Library Board) voir page 49
- www.childcarechoices.n-i.nhs.uk
- NICMA Northern Ireland Childminding Association (Association pour la garde d'enfants en Irlande du Nord) 0289181 1015
- NIPPA The Early Year Association 02890 662825
- Employers for Childcare (les employeurs dans le secteur de l'enfance) 0800 0282008
- Toutes les organisations pour la garde d'enfants (Groupes, crèches, garderies et clubs fréquentés après l'école) en Irlande du Nord sont agréées et inspectées par les services sociaux (HSS Health and Social Trusts).
- Demandez toujours à voir le certificat d'agrément de ces organisations.
- Les services sociaux de votre quartier ou de votre département ont une liste d'assistantes maternelles, de garderies et de clubs agréés.
- Parlez à d'autres parents. Les recommandations personnelles sont très utiles, mais il est conseillé de prendre au moins deux références.
- Faites une liste de questions à poser lorsque vous vous rendez dans une garderie.
- Assurez-vous que la personne qui s'occupe de votre enfant puisse vous contacter en cas d'urgence et donnez-lui la liste des personnes autorisées à aller chercher votre enfant.
- Si vous avez l'intention de mettre votre enfant en famille d'accueil, vous devez en informer les services sociaux avant de le placer afin qu'ils fassent les vérifications nécessaires pour s'assurer que la famille est appropriée.

Comment faire le bon choix ?

En tant que parent, vous êtes souvent le mieux placé pour juger si les prestations que vous offrent les organisations de garde d'enfants correspondent à votre enfant.

Lorsque vous faites garder votre enfant, vérifiez :

- Que la garderie prend en compte ses besoins et les respecte.
- Que l'on respecte son appartenance culturelle.
- Qu'il est heureux dans cet environnement.
- Que l'atmosphère paraît bonne.
- Qu'il y a une période d'adaptation pour l'enfant.
- Qu'il existe déjà un groupe d'enfants qui fréquentent régulièrement l'endroit afin que votre enfant puisse se faire des amis.
- Que l'heure des repas se déroule dans une ambiance détendue et délassante.
- Que l'extérieur est bien conçu et spacieux.
- Que les activités sont variées et bien organisées afin de faciliter l'apprentissage par le jeu.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Faites en sorte que votre enfant se trouve dans un endroit sûr, que les employés de la garderie soient bien formés et qu'ils aient beaucoup d'expérience. Communiquez aux responsables de la garderie que vous êtes très investi dans l'éducation de votre enfant et que vous désirez savoir ce qu'il fait quotidiennement. .

Il existe plusieurs sortes de garde d'enfants :

Les assistantes maternelles agréées

Une assistante maternelle agréée est une personne qui s'occupe chez elle d'un ou de plusieurs enfants de moins de 12 ans et reçoit une rémunération en contrepartie. Les parents et l'assistante maternelle négocient entre eux les conditions de garde et les conditions salariales.

La garderie. La garderie est plus spécifiquement pour les enfants de moins de 5 ans. La garde est souvent assurée toute la journée. Les garderies peuvent être des entreprises privées ou caritatives, tenues par des personnes individuelles, ou bien encore faire partie d'une entreprise ou d'un groupe communautaire de quartier. Ces organisations sont agréées et inspectées par les services sociaux.

Groupes d'activités pour enfants. Ces groupes sont en général pour les enfants de 3 à 5 ans. Les enfants de moins de 3 ans seront parfois acceptés. La durée des périodes de jeux est d'environ 4 heures. La plupart de ces groupes sont organisés par les parents ou par des groupes locaux employant une ou deux personnes. Ils sont également agréés et inspectés par les services sociaux.

Les services avant/après école (ou clubs d'enfants) : Ils proposent des sessions de jeux et s'occupent d'enfants scolarisés de plus de 3 ans. On peut y trouver également des clubs de petit-déjeuner, des clubs après école et des programmes de vacances. Ils sont également agréés et inspectés par les services sociaux.

Places gratuites de maternelle (pas d'équivalent en France) : Un an avant l'âge réglementaire d'entrée à l'école, vous pouvez bénéficier, si vous le désirez, d'une place gratuite pré-maternelle. On vous propose ces places dans une variété d'organisations comme les écoles maternelles de l'Etat ou les groupes d'activités communautaires ou privés. Ces places, payées par l'Etat, sont offertes en général à mi-temps quoique certaines écoles et certaines classes offrent des places à plein-temps. Toutes les places financées par l'Etat ne sont disponibles que pendant l'année scolaire. Pour plus d'information, contactez le Groupe « Pre-School Education Advisory Group » ou bien votre Académie (Education and Library Board).

Familles d'accueil privées : ce genre de garde est très différent du service proposé par les services sociaux par le biais des familles d'accueil déclarées et agréées. Cette situation se présente lorsqu'un adulte qui ne fait pas partie de la famille s'occupe d'enfants de moins de 16 ans pendant plus de 28 jours. C'est un arrangement privé entre les parents et la personne qui garde l'enfant. Si vous songez à placer votre enfant dans une famille d'accueil privée ou bien si vous désirez proposer vos services en tant que famille d'accueil privée, vous devez avant tout contacter les services sociaux de votre département. Selon la loi en vigueur, les services sociaux doivent évaluer et suivre de près ces arrangements. La famille d'accueil éventuelle devra obtenir le plus d'informations possible sur l'enfant (passé médical par exemple) et les services

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

sociaux vous fourniront les informations nécessaires à la prise de décision finale. En tant que parents biologiques, vous gardez votre responsabilité parentale sur l'enfant. Vous devez rester en contact avec la famille d'accueil privée et participer à toutes les décisions concernant votre enfant.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ils~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Les enfants laissés seuls à la maison

« Quand maman sort, je ferme la porte à clef...elle me dit au revoir par la boîte à lettre. Je laisse les lumières allumées au cas où quelqu'un essaierait d'entrer. En général, maman rentre tard le soir quand je dors ».

Signaux d'alarme :

Les parents qui n'ont pas beaucoup de soutien ou de ressources.

Un enfant que l'on voit fréquemment dehors et seul pendant des périodes prolongées.

Lorsque les parents n'arrivent pas à trouver une garde d'enfant satisfaisante.

Action :

Si l'enfant court un risque et peut éventuellement se blesser, appelez la police.

Que faut-il dire ?

Si vous vous inquiétez à propos d'un enfant que l'on a laissé seul, parlez aux parents, à une assistante sociale, à un professeur ou aux services sociaux.

Prévention :

Pensez à la garde d'enfants partagée et discutez-en avec vos voisins, vos amis ou avec votre famille. Renseignez-vous sur les services avant/après école ou les centres aérés pendant l'été.

Contacts et coordonnées :

- Votre bureau de services sociaux le plus proche (HSS Trust), voir page 49
- PSNI (la police) 02890 65 0222
- NSPCC 0808 800 5000 (DASS, Services des enfants)

- Ne laissez jamais un jeune enfant seul

- Les jeunes enfants ne peuvent pas faire face à de telles responsabilités

- Vous mettez votre enfant en danger en le laissant seul

- Etre seul peut se révéler être une expérience terrifiante

- Assurez-vous qu'il y a toujours une personne qui pourra garder votre enfant en cas d'urgence.

Le bon sens et la loi.

Quelquefois, les enfants disent que ça ne les gêne pas qu'on les laisse seuls, et ils trouvent cela plutôt intéressant au début. Cependant, ils ne se rendent pas compte de l'étendu des risques qu'ils courent, et ne savent pas non plus comment les gérer.

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ils~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Même les événements relativement simples et ordinaires de la vie quotidienne, tels que manger, une tempête, la sonnerie du téléphone ou quelqu'un qui se présente à la porte du domicile peuvent être problématiques. Un accident peut se produire, l'enfant peut tomber malade ou bien une simple coupure d'électricité sont des événements auxquels un enfant ne peut pas faire face.

Il est très rare, en fait, pratiquement impossible d'assumer que si vous laissez votre enfant seul et qu'il a des problèmes, quelqu'un viendra automatiquement à son aide.

Si quelqu'un appelle la police ou bien les services sociaux, une action juridique peut s'ensuivre si l'on pense que les parents ont négligé l'enfant en le laissant seul. On parle de négligence lorsqu'un parent ou une personne ayant la garde de cet enfant, ne répond pas à ses besoins essentiels tels que lui donner à manger, l'héberger, assurer sa sécurité et le protéger du danger.

La NSPCC a publié un manuel de directives et de conseils stipulant que l'on ne doit pas laisser seul tout enfant de moins de 13 ans. Bien que cette recommandation ne soit pas applicable au point de vue légal, elle est considérée comme étant de bon usage. Les enfants de moins de 13 ans n'ont en général pas la maturité nécessaire pour faire face seuls aux responsabilités. Les parents devraient donc exercer leur bon sens dans ce domaine.

Lorsqu'un jeune individu arrive à l'adolescence, il est bien moins préoccupant de le laisser seul après l'école, pour une soirée ou pendant la journée le temps qu'il y est préparé et qu'il sait comment agir s'il est inquiet ou bien s'il a besoin de quelque chose. Il est donc essentiel de le préparer à rester seul. Si votre enfant est adolescent et que vous pensez qu'il est assez responsable pour rester seul, il est important qu'il sache où vous vous trouvez et comment vous contacter en cas d'urgence.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Les enfants souffrants de handicaps divers (2)

« Lorsque que je me suis rendue compte que Marie était handicapée, je ne savais pas comment j'allais pouvoir y faire face. J'ai pensé que je n'y arriverais jamais seule. Mais très vite, j'ai réalisé que je n'avais pas à y faire face toute seule ».

Les signaux d'alarme

Si vous vous inquiétez à propos du développement de votre enfant, demandez conseil aux professionnels de la santé comme votre médecin ou votre assistante sociale.

Action :

N'assumez pas que vous êtes seul. Rassemblez le plus d'informations possible sur la condition dont souffre votre enfant. Renseignez-vous sur le genre de services, de soutien, d'allocations et de conseils qui sont à votre disposition et prenez contact avec ces organisations.

Que faut-il dire ?

Il existe de nombreuses organisations qui ont été créées spécialement pour assurer un soutien et un service conseil pour les parents dont les enfants sont handicapés. Contactez-les et expliquez leur votre situation. Il existe bien d'autres familles dans votre cas.

Prévention :

Il n'est pas toujours possible de prévoir certains événements dans ce domaine, mais en vous assurant que vous bénéficiez du soutien qui se trouve à votre disposition, vous pouvez améliorer la situation et obtenir une assistance pour vous et pour votre enfant.

Contacts et coordonnées :

- Les services sociaux de votre département
- Votre bureau de services sociaux le plus proche (HSS Trust), voir page 49
- Mencap 0845 763 6227
- Disability Action 02890 297880
- Entrez en contact avec une famille (Contact a Family) 0808 808 3555 Ligne gratuite.

- On estime qu'en Irlande du Nord, il y a 201000 adultes et 14600 enfants souffrant de handicaps divers

- Votre enfant est protégé par la loi « Disability Discrimination Act 1995 »

- Selon l'article 18 de la loi sur les enfants (en Irlande du Nord) de 1995, vous pouvez bénéficier d'allocations pour votre enfant et votre famille selon les besoins spécifiques de votre enfant.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Vous pouvez également bénéficier d'allocations destinées à la garde et aux soins de votre enfant.
- Il existe de nombreux services et soutien supplémentaires pour vous et votre enfant.
- Il existe également des groupes de soutien, des groupes de parents et d'autres organisations pour vous aider à y faire face.

Vous n'êtes pas seul(e)

Si votre enfant souffre d'un handicap, vous vous inquiétez sans doute pour son avenir. Le mot « handicap » comprend un éventail très large de conditions médicales différentes et on estime qu'en Irlande du Nord, environ 20% de la population souffre d'un handicap quelconque à un moment ou à un autre de sa vie. Rappelez-vous bien que vous n'êtes pas seul.

Le gouvernement, les services sociaux, l'éducation nationale et les services volontaires offrent toute une gamme d'allocations, d'installations, de soutien et de conseils pour les enfants handicapés et leur responsable légal.

Protection juridique

Votre enfant est particulièrement protégé par la loi. La loi contre la discrimination envers les handicapés a pris certaines dispositions en ce qui concerne les enfants. Il est donc illégal de la part de tout prestataire de services de traiter un enfant handicapé de manière moins favorable que les autres enfants à cause de son handicap. La loi stipule également que tout prestataire de service doit apporter les modifications nécessaires à ses installations ou adapter ses services pour les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.

Santé :

Au niveau santé, votre médecin et vos services sociaux vous soutiennent dès le début. Ils vous offriront les conseils et le soutien nécessaires pour diagnostiquer et évaluer le handicap de votre enfant. Ils vous aideront à décider d'un traitement, de la thérapie à suivre, de l'appareillage et des soins médicaux dont votre enfant aura besoin de manière permanente.

Allocations

Il existe certaines allocations spécifiques pour vous aider à assumer les coûts associés aux soins d'un enfant handicapé. Par exemple l'allocation aux handicapés, l'allocation de présence parentale, l'assistance au logement afin de financer les coûts supplémentaires associés à l'hébergement et à l'acquisition d'un macaron pour bénéficier des places de parking pour handicapés. La loi de 2002 (Irlande du Nord)

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

donne le droit aux parents de faire pratiquer une évaluation de leurs besoins et de demander des paiements automatiques afin de les aider à bénéficier directement de certaines prestations. N'oubliez pas non plus que les ordonnances et les soins dentaires sont gratuits et qu'il existe une allocation pour l'achat de verres correcteurs. Dans certaines circonstances, vous pouvez également bénéficier d'allocations transport pour les rendez-vous à l'hôpital, d'une contribution envers les frais de cantine et même d'une exemption de la vignette.

Education

Selon les besoins éducatifs spécifiques de votre enfant, il se peut qu'un établissement spécialisé pour handicapés soit plus approprié. Nous parlons ici d'une structure spécialement conçue pour répondre à ses besoins en matière d'éducation.

Sinon, votre enfant peut recevoir un soutien scolaire supplémentaire grâce aux dispositions spécifiques stipulées par la loi, au sein d'une école de l'Etat ou d'une structure spécialisée rattachée à cette école. Votre Académie évaluera les besoins académiques spécifiques de votre enfant et recommandera la voie la plus adaptée à ses besoins.

Soutien supplémentaire :

Les services sociaux de votre département peuvent procurer à votre enfant et à vous-même un soutien supplémentaire. Par exemple, des activités en centre de loisirs, des vacances et bien d'autres services selon le type de handicap dont souffre votre enfant. Il existe également de nombreuses organisations locales, nationales et internationales, ainsi que des organismes caritatifs qui ont été spécifiquement fondés pour offrir une assistance supplémentaire, des conseils et un soutien pour des familles telles que la vôtre.

Contactez-les

A gauche, vous trouverez une liste de coordonnées qui pourront vous être utiles. Vous n'êtes pas seul, alors contactez-les dès aujourd'hui et cherchez le soutien dont vous avez besoin.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Bien choisir les activités de vos enfants

« Il existe tant d'activités au niveau local, et les parents ou gardiens souhaitent encourager les enfants et les jeunes gens à y participer. Mais, comment savoir si ces activités sont sûres ? »

Signaux d'alarme

- Les activités durant lesquelles on n'invite pas les parents à rester ou à participer
- Les enfants qui abandonnent les activités sans aucune raison apparente
- Un changement de comportement

Action

Essayez de rassembler le plus d'informations possible sur l'organisme qui propose ces activités. Parlez à d'autres parents. N'hésitez pas à poser des questions.

Que faut-il dire ?

Est-ce que le personnel / les bénévoles sont aptes à offrir ce genre d'activités ?
Existe-il des règles établies pour la protection des enfants ?

Prévention

Essayez de rassembler le plus d'informations possible sur l'organisme qui propose ces activités avant d'y inscrire votre enfant.

Contacts et coordonnées :

- PSNI (police) 02890 650222
- NSPCC (Protection de l'enfance) 0808 800 5000
- VDA, Volunteer Development Bureau (Bureau du bénévolat)
- Playboard 02890 803380

- Les enfants ont le droit de s'amuser dans un environnement sûr

- Les organisations qui proposent des activités pour enfants devraient accueillir les parents et offrir des informations sur leurs activités et sur leur expérience.

- Toutes les organisations devraient offrir le même degré de responsabilité et de précaution, qu'elles soient bénévoles ou non.

- Soyez à l'écoute de votre enfant et posez-lui des questions sur les activités auxquelles il participe.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

S'amuser dans un environnement sûr.

Vérifiez

Une organisation sérieuse répondra avec plaisir à vos questions sur les activités pratiquées et sur la sécurité de leur environnement. Toutes les organisations devraient avoir des règles bien établies pour la protection des enfants avec une déclaration écrite et des directives concernant la sécurité des enfants. Si vous le souhaitez, vous pouvez également poser les questions suivantes :

- **Est-ce que le personnel / les bénévoles sont aptes à travailler avec des enfants ?**

On devrait recruter le personnel et les bénévoles selon une procédure stricte. Une entrevue et des références s'imposent et si nécessaire une vérification du casier judiciaire.

- **Existe-il un code de conduite écrit ?**

Toutes les organisations sérieuses possèdent un code de conduite écrit qui dicte les principes de bonne pratique pour ceux qui travaillent avec les enfants. Un environnement où l'on observe des phénomènes d'intimidation, des éclats de voix, du racisme et du sexisme est inacceptable.

- **Comment l'organisation gère-t-elle son personnel et ses bénévoles ?**

Un manager devrait être présent en permanence pour gérer le personnel et les bénévoles.

- **Comment est-ce que l'organisation répond aux besoins personnels des enfants ?**

Dans le cas de très jeunes enfants, ou bien dans celui d'enfants handicapés, vous devriez vous informer sur les procédures de soin, d'alimentation et de prise de médicaments.

- **L'organisation a-t-elle de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité ?**

Renseignez-vous afin de savoir si l'organisation a un secouriste, s'il existe une trousse de premiers soins et si le bâtiment a été agréé au niveau de la sécurité incendie.

- **Quelles sont les procédures concernant les sorties ?**

L'organisation devrait vous fournir toutes les informations nécessaires, par exemple la destination, pour toute sortie aussi courte soit-elle. L'organisation se doit également de demander votre consentement.

Méfiez-vous...

- Des comportements encourageant les jeux brutaux, les insinuations sexuelles et les punitions dégradantes.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Des employés qui prennent des responsabilités et qui opèrent indépendamment des règles de l'organisation.
- Des employés qui pratiquent le favoritisme ou qui récompensent personnellement certains enfants.
- Des employés qui encouragent des contacts physiques inappropriés
- D'un dialogue insuffisant et d'une réticence à voir participer les parents, provoquant ainsi un sentiment d'anxiété.
- Des employés ou des bénévoles qui inviteraient vos enfants à passer un moment seul avec eux (ou même à les inviter chez eux)

Soyez vigilant, écoutez vos enfants et posez-leur des questions sur leurs activités.

En sécurité en tout temps

Les parents et les gardiens légaux ont le droit et la responsabilité de s'assurer que les enfants sont en sécurité en tout temps. Les organisations ont la responsabilité d'accueillir les parents et de vous informer sur leurs activités et leur expérience. Les associations d'activités journalières, comme les clubs d'activités et les crèches, doivent être agréées et déclarées auprès des services sociaux. Cependant ce n'est pas le cas pour toutes les organisations proposant des activités surveillées. Par exemple les clubs sportifs et les associations pour la jeunesse n'ont pas besoin de s'inscrire auprès des services sociaux, et pourtant, ils sont quand même obligés de fournir un environnement sûr à votre enfant.

De nombreux centres sont dirigés par des bénévoles qui donnent leur temps libre avec grande générosité pour pouvoir permettre à votre enfant de pratiquer des activités. Cependant, que les employés soient payés ou non, vous devez exiger la même qualité de service de la part de toutes les organisations.

Exprimer son inquiétude

Les organisations devraient vous dire à qui vous adresser et quoi faire si vous, ou votre enfant, exprimez certaines réservations. Parfois, vous hésitez peut-être à exprimer votre inquiétude au cas où vous auriez tort ou bien parce que cela risque d'avoir des répercussions sur votre enfant. Cependant, si vous êtes inquiet, vous devez prendre des mesures adéquates.

- Parlez à d'autres parents
- Discuter des problèmes éventuels avec le responsable de l'organisation
- Si vous n'êtes pas sûr que cette personne soit celle à qui vous devez vous adresser, parlez à son supérieur.
- Si les réponses que vous obtenez ne sont pas satisfaisantes, retirez votre enfant et contactez l'une des organisations citées dans la colonne « contacts » à gauche.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

La violence domestique :

« J'ai grimpé là-haut parce que j'ai entendu une dispute. Papa se tenait debout sur maman et il la frappait. J'ai tout fait pour que ma sœur ne voie rien, mais on a quand même tout entendu. Quand maman est descendue, elle saignait du nez et on s'est tous mis à pleurer. On est resté là jusqu'à ce que papa s'en aille »

Signaux d'alarme :

Toute violence entre adulte a un effet négatif sur les enfants.

Cherchez de l'aide le plus rapidement possible. Plus la violence perdure, plus la situation devient difficile à vivre.

Action :

Exprimez vos craintes à la police en ce qui vous concerne ou bien au sujet de quelqu'un d'autre.

Si vous craignez que la situation ait un impact sur votre enfant, dites leur ce qui se passe.

Que faut-il dire :

Les enfants ont besoin de temps pour pouvoir exprimer leurs sentiments à propos de la violence ou de la maltraitance domestique.

Les enfants doivent savoir que ce n'est pas de leur faute et que cette situation n'est pas normale pour un couple.

Prévention :

Un partenaire violent peut essayer d'assumer ses responsabilités en cherchant de l'aide pour changer son comportement.

Faites en sorte d'offrir aux enfants un modèle de comportement positif afin qu'ils se rendent compte qu'il existe d'autres façons de se comporter.

Contacts et coordonnées

- PSNI (Police) 02890 650222
- NI Women's Aid Federation (Association d'aide aux femmes battues) 02890 331818, ligne ouverte 24 heures sur 24.
- Mens Advisory project (MAP) Association Conseils pour les hommes 02890 241929
- Relate 02890 323454

- La violence domestique peut inculquer la notion de violence et de maltraitance à un enfant et le pousser à en faire usage

- La violence domestique peut avoir un impact important et à long terme sur les enfants

- La violence domestique est souvent associée à la maltraitance d'enfants

- Les enfants culpabilisent souvent dans les cas de violence domestique

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- L'abus d'alcool est communément associé à la violence domestique. C'est à la fois un facteur qui contribue à la violence et un mécanisme de survie.
- 1 femme sur 4 est victime de violence domestique au cours de sa vie
- Les femmes enceintes sont beaucoup plus vulnérables dans les cas de violence domestique.

Quel est l'impact sur les enfants ?

La violence domestique est un délit et c'est un phénomène social qui touche beaucoup de familles. Dans 90% des cas de violence domestique signalés, les enfants se trouvaient soit dans la même pièce ou à proximité. En majorité, ce sont les femmes et les enfants qui sont victimes de violences domestiques et ce sont les hommes qui en sont les auteurs. Cependant on a recensé quelques cas où les hommes sont victimes de violence domestique.

Les répercussions sur les enfants qui sont témoins de cette violence, qui interviennent ou qui entendent ces incidents, sont multiples. Une seule chose est certaine, les enfants entendent et voient ce qui se passe et sont conscients de la violence qui règne dans le cercle familial.

Les enfants développent leur comportement en prenant exemple sur les parents. La violence domestique ne fait qu'enseigner des notions négatives sur les relations familiales, et sur la manière de traiter les gens en général.

Par exemple :

- Cela peut leur inculquer que la violence est une manière de résoudre les conflits.
- Ils apprennent à garder des secrets
- Ils apprennent à ne pas faire confiance à ceux qui leur sont proches et pensent que les enfants sont la cause de la violence domestique, surtout si une dispute éclate juste après une discussion les concernant.

Il est très difficile pour certains de comprendre pourquoi les gens restent dans une telle situation de violence ou bien pourquoi ils reviennent vivre avec un partenaire violent. Un mélange de peur, d'amour, la crainte de se retrouver à la rue ou dans une situation financière intenable, font en sorte qu'il est très difficile pour les victimes de partir. Certaines victimes préfèrent rester et forcer l'auteur de ces violences à partir.

Les effets à court terme :

Les répercussions de la violence domestique sont multiples, même à court terme. Par exemple, un enfant peut avoir peur, devenir introverti, refaire pipi au lit, fuguer,

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

devenir agressif, développer des problèmes comportementaux, avoir des difficultés scolaires, souffrir de problèmes émotionnels et avoir des difficultés de concentration.

Les effets à long terme :

Plus la situation perdure, plus les effets de la violence sont apparents.

Les enfants peuvent développer des comportements tels que :

- Un manque de respect pour le parent non-violent.
- Une identification exagérée avec le parent violent et une reproduction de ce comportement.
- Un manque de confiance en soi, ce qui aura un impact sur sa capacité à établir des relations plus tard dans leur vie.
- Protéger ses parents de manière exagérée
- Le sentiment de ne pas avoir eu d'enfance
- Des problèmes scolaires
- Les fugues

Si vous vous sentez concerné par la violence domestique, parlez-en à quelqu'un.

Si vous êtes violent ou abusif, vous pouvez également obtenir de l'aide et le soutien nécessaire pour vous permettre d'arrêter et d'endiguer ce problème.

Si vous êtes victime de violence domestique, dites-vous bien que vous n'êtes pas seul. Il existe une variété de services spécialisés en Irlande du Nord qui peuvent vous aider. Vous pouvez également porter plainte à la police – ceci vous permettra d'apporter des preuves utiles si vous désirez entamer une procédure judiciaire à l'encontre de l'auteur des violences.

En dehors des poursuites judiciaires, vous pouvez faire une requête en injonction auprès du tribunal pour vous protéger. Contactez un avocat spécialisé dans le droit de la famille dans votre département.

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Ne secouez pas les bébés

« J'avais l'impression que je ne pouvais plus faire face. Elle pleurait tout le temps, j'étais épuisée et rien ne marchait comme je le voulais. J'avais l'impression d'avoir échouer. J'étais tellement énervée après elle que j'ai eu envie de la secouer pour qu'elle arrête de pleurer. Je ne savais absolument pas à quel point je pouvais lui faire du mal.»

Les signaux d'alarme :

- Les parents ou les gardiens qui sont isolés et dont les ressources sont limitées
- Les parents/gardiens qui sont stressés et qui ne savent pas comment faire face
- Les bébés qui pleurent sans arrêt

Action :

Si vous êtes inquiet au sujet de votre bébé, emmenez-le chez le médecin, l'assistante sociale, ou aux urgences. Demandez de l'aide, contactez les lignes d'assistance téléphoniques citées dans la section « contacts ».

Que faut-il dire ?

Etablissez un contact avec votre enfant en le regardant, en lui souriant, en le cajolant et en lui parlant. Ceci vous aidera à comprendre et à mieux répondre aux besoins de votre bébé lorsqu'il a des difficultés.

Prévention :

C'est dangereux de secouer un bébé, même pour jouer.

Il faut expliquer aux frères et sœurs qui jouent avec le bébé ou à l'assistante maternelle (ou à toute autre personne qui s'occupe de l'enfant) qu'il est dangereux de secouer un bébé.

Contacts et coordonnées :

- L'infirmière conseillère sur la protection des enfants (services sociaux) HSS Trust- voir page 49
- Votre assistante sociale ou votre sage femme
- Centre conseils pour parents (Parents Advice Centre) 0808 8010722, ligne gratuite
- NSPCC (protection de l'enfance) 0808 800 5000 Ligne gratuite 24 heures sur 24

- Ne secouez **jamais** un enfant pour quelque raison que ce soit

- Vous pouvez blesser un enfant en jouant brutalement avec lui – ne secouez **jamais** un jeune enfant

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Secouer un enfant peut causer des lésions sérieuses à long terme et peut même causer sa mort.
- Le fait de secouer un enfant provient souvent d'une frustration poussée à l'extrême.
- Il existe plusieurs moyens de faire face à un enfant qui pleure
- Ne souffrez pas en silence, demandez de l'aide à quelqu'un

Les différentes manières de faire face

Pourquoi les gens secouent-ils les bébés ?

Il ne faut pas généraliser, mais souvent, les parents ou les gardiens secouent leur bébé ou leur jeune enfant lorsqu'il pleure à cause de coliques, ou bien parce qu'il est malade ou ne veut pas manger. En moyenne, un bébé pleure deux heures par jour. Si un bébé souffre de problèmes supplémentaires, il pleure beaucoup plus et ceci peut devenir vite très stressant. Un bébé sur dix pleure beaucoup plus que la moyenne et il est alors très difficile pour les parents de faire face à cette situation.

De nombreux parents ne se rendent pas compte de l'étendue des dégâts qu'ils peuvent causer en secouant un jeune enfant. Les parents/gardiens qui ont un seuil de tolérance limité se mettent en colère et ont plus tendance à secouer l'enfant. Cependant, il existe bien des façons d'agir autrement et des gens à qui parler.

Quelles sont les conséquences physiques de secouer un enfant ?

Un enfant que l'on a secoué violemment peut mourir ou bien souffrir de sérieuses lésions neurologiques à long terme et/ou de lésions oculaires. Le « syndrome du bébé secoué » est une condition directement liée au fait que la tête du bébé est violemment secouée vers l'avant et vers l'arrière. La force de ce geste peut causer la déchirure et le saignement des vaisseaux qui relie le cerveau au crâne. Ce phénomène se produit car les muscles d'un jeune enfant ne sont pas assez puissants pour maintenir fermement sa tête. Secouer un bébé peut provoquer des blessures sérieuses, même si les parents ne se rendent pas compte de la brutalité de ce geste. **Ne secouez jamais un bébé pour quelque raison que ce soit.**

Les façons de faire face à un bébé qui pleure.

Le seul moyen à la disposition des bébés pour s'assurer que vous répondiez à leurs besoins de base est de pleurer. Ils pleurent parce qu'ils ont faim, soif, parce qu'ils sont sales ou bien encore parce qu'ils se sentent seuls. Ce n'est pas la faute du bébé s'il pleure, ni la vôtre.

Il existe certaines techniques pour y faire face :

- Comptez jusqu'à dix avant de faire quoi que ce soit et calmez-vous.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Prenez votre bébé dans vos bras et câlinez-le – essayez d'utiliser un porte-bébé afin rétablir le contact physique avec votre bébé et l'apaiser.
- Regardez-le, souriez, et parlez-lui.
- Allez faire une promenade à pied avec votre bébé, ou emmenez-le faire un tour en voiture pour l'aider à s'endormir.
- Si ceci s'avère nécessaire, installez votre bébé dans un endroit sûr et sortez de la pièce pour un court instant, mais restez à proximité.
- Demandez à quelqu'un en qui vous avez confiance de vous relayer pour un moment.
- Il est important de contacter votre sage femme ou bien votre assistante sociale pour lui demander conseil.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Consommation de drogue et abus d'alcool

« Au début, je pensais que ce n'était qu'une phase de l'adolescence. Paul a alors commencé à rentrer tard, on se disputait tout le temps et il se précipitait dans sa chambre. Il maigrissait et avait une mine désastreuse. Je savais au fond de moi qu'il nous mentait. Il voulait tout le temps sortir »

Les signaux d'alarme :

En général, si l'apparence physique, le comportement ou la situation financière de votre enfant changent de manière radicale, vous devriez commencer à vous poser des questions sur la possibilité qu'il puisse consommer de l'alcool ou de la drogue.

Action :

Observez votre enfant et parlez-lui si vous vous inquiétez à son sujet. En cas d'urgence, appelez tout de suite une ambulance. Si votre enfant n'est pas vraiment en danger, initiez le dialogue sur sa consommation de drogue lorsqu'il n'est pas sous son emprise.

Prévention :

Renseignez-vous sur la consommation de drogue, les différentes sortes de drogues et leurs effets. Il existe beaucoup d'informations à votre disposition. Voir « contacts ».

Contacts et coordonnées :

- Education Welfare Services (services d'éducation/conseils) dans votre Académie – voir page 49
- Votre médecin
- Les services sociaux – voir page 50
- Les services spécialisés dans le domaine de l'abus de drogue et d'alcool dans votre département.
- National Drug Helpline (Ligne d'assistance sur la drogue) Service disponible 24 heures sur 24 – tel : 0880 77 66 00

- Beaucoup de parents s'inquiètent à l'idée que leur enfant puisse se droguer
- Il vaut mieux prévenir que guérir
- L'abus d'alcool et de drogue est en nette augmentation chez les jeunes
- Renseignez-vous sur la drogue et ses effets éventuels
- Parlez de la drogue à vos enfants dès leur plus jeune âge
- Les écoles en Irlande du Nord ont inclus un module sur la drogue dans leur programme d'enseignement

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Comment puis-je m'en rendre compte ?

La drogue prend bien des formes : l'alcool, la consommation rapide et abusive d'alcool, des drogues dures, les solvants et l'abus de médicaments.

Les enfants doivent connaître les risques associés à la consommation de drogue, d'alcool et de solvants. L'abus d'alcool touche une plus grande proportion des jeunes que la consommation de drogue.

Si vous vous apercevez que votre enfant a consommé ou qu'il est possible qu'il consomme de l'alcool ou de la drogue, vous pouvez paniquer à cause des effets éventuels sur sa personne. Votre réaction est peut être due au fait que votre connaissance des effets de la drogue est limitée ou bien que vous ne sachiez pas comment aborder le sujet avec votre enfant. La plupart des jeunes gens qui essaient la drogue, arrêtent après une période donnée. Renseignez-vous sur les programmes pédagogiques sur la drogue dans l'établissement scolaire de votre enfant et, si possible, assistez aux réunions d'informations avec votre enfant.

L'abus d'alcool et la consommation de drogue parmi les jeunes – est-ce considérablement répandu ?

De nos jours l'abus d'alcool et la consommation de drogue chez les enfants et chez les jeunes sont beaucoup plus répandus qu'avant.

Les recherches dans ce domaine montrent que parmi 6000 lycéens en Irlande du Nord, environ 13% des jeunes de 12 ans, 26% des jeunes de 14 ans et 40% des jeunes de 16 ans ont avoué avoir consommé de la drogue (3). (Rapport sur la consommation de drogue et d'alcool parmi les jeunes en Irlande du Nord – Unité de recherche sur la drogue et l'alcool, DHSSPS, Octobre 2002)

L'importance de parler d'abus d'alcool et de la consommation de drogue le plus tôt possible.

Certains parents/gardiens pensent que le fait de mentionner ce sujet pourrait encourager leur enfant à essayer la drogue et l'alcool. Ne pas en parler ne protégera pas votre enfant. Les enfants sont plus ou moins familiers avec le sujet avant même de quitter l'école primaire. C'est sans doute durant cette période que les enfants enregistreront le mieux les risques liés à l'alcool et à la drogue. Parlez à vos enfants des risques de l'alcool et de la drogue et expliquez-leur qu'ils peuvent se retrouver dans une situation vulnérable s'ils s'éloignent des gens en qui ils ont confiance. L'apport d'informations précises et de soutien les aidera à décider par eux-mêmes de ce qu'ils doivent faire. Ceci ne garantit en aucune manière qu'ils ne consommeront jamais de drogue, mais cette attitude fera en sorte que leur décision aura été longuement mûrie.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Pourquoi les jeunes consomment-ils de la drogue et de l'alcool ?

Il existe bien sûr un degré de curiosité, ils veulent briser les conventions, échapper à la réalité, pouvoir faire face à des situations ou des sentiments compliqués, cela leur plaît et leurs amis le font.

Comment puis-je m'en rendre compte ?

On peut remarquer un changement au niveau des relations avec la famille et les amis, ou bien des résultats scolaires en baisse.

Il existe d'autres signaux d'alarme comme un changement au niveau de la situation financière de votre enfant ou bien la disparition d'objets personnels et leur vente.

Assurez-vous toujours que vous savez où se trouvent vos enfants.

L'abus d'alcool et la consommation de drogue chez les parents

L'abus d'alcool et la consommation de drogue chez les adultes, au sein même du foyer, peut avoir un effet sur le bien-être des enfants et l'attention qu'on leur porte et, peut également les encourager à adopter la même attitude.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Hygiène et Sécurité :

« Avant la naissance de Sean, je ne faisais jamais attention où je laissais mes affaires. Maintenant, tout ce qui se trouve dans la maison a l'air dangereux. Je suis obligée de le suivre partout. Hier, il a trouvé mes analgésiques dans la chambre et il a failli les avaler. C'est arrivé si vite. »

Signaux d'alarme :

Prenez le temps d'explorer la maison comme si vous étiez à la place de votre enfant. Ceci vous montrera les nombreux dangers éventuels qui le menacent si vous ne les écartez pas.

Action :

Faites une liste des dangers éventuels et mettez en lieu sûr ce qui risque de blesser votre enfant. Vous pouvez également utiliser des systèmes de sécurité. Contactez les organisations citées dans ce document si vous avez besoin de plus d'informations.

Que faut-il dire ?

Chez les très jeunes enfants, le ton de votre voix, l'expression de votre visage et les explications sont tous extrêmement importants. Au fil du temps, les enfants commencent à percevoir les variations de votre voix et à reconnaître un avertissement.

Prévention :

Ne laissez pas à la portée des enfants les objets dangereux tels que les médicaments, les seringues, les produits ménagers, et faites en sorte de les mettre en lieu sûr. Faites ceci avant même que votre enfant ne se trouve confronté au risque.

Contacts et coordonnées :

- Parlez-en à votre assistante sociale ou à votre sage femme.
 - Royal Society for the Prevention of Accidents (PoSPA) (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents) 02890 501160
 - Child Accident Prevention Trust (Institut pour la prévention des accidents chez les enfants) 0207608 3828
 - Health and Safety Executive for NI (Service d'hygiène et de sécurité d'Irlande du Nord) – Site Internet utile
-
- Les enfants apprennent en explorant leur environnement
 - Les enfants ne savent pas instinctivement ce qui est dangereux
 - Ne laissez pas d'objets dangereux à la portée des enfants chez vous
 - Ne laissez pas d'allumettes ou de briquets à la portée des enfants
 - Surveillez votre enfant et préservez-le des dangers dans la maison et à l'extérieur
 - Expliquez à votre enfant ce qui est dangereux dès son plus jeune âge

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- En cas d'accident domestique, contactez les services médicaux immédiatement

Protégez votre enfant

Les bébés et les jeunes enfants apprennent en explorant. Ceci signifie que, dès qu'ils en sont capables, ils marchent à quatre pattes, ils touchent et attrapent tout ce qu'ils voient. Ils sont curieux de nature et doivent être guidés et informés dès le plus jeune âge des dangers qui existent et s'en éloigner.

La plupart des accidents se produisent dans la maison ou juste en dehors et c'est la raison pour laquelle vous devez vous assurer que votre maison est sûre pour toute la famille et surtout pour les jeunes enfants. Chaque année, on enregistre de nouveaux cas d'empoisonnement médicamenteux chez les enfants dont les parents ont laissé ces produits à la portée des enfants.

La sécurité domestique :

- Faites en sorte que tous les médicaments soient enfermés en lieu sûr et en dehors de la portée des enfants. Ne consommez pas ces produits devant votre enfant afin d'éviter qu'il vous imite.
- Certaines pièces sont plus dangereuses que les autres, par exemple, la cuisine. Les enfants ne devraient pas s'y trouver et vous devriez vous servir de systèmes de sécurité. Pensez à installer des bloque tiroirs / placards, des barrières de sécurité pour l'escalier et la cheminée / ou la cuisinière pour rendre votre maison plus sûre.
- Est-ce que votre enfant sait sortir de la maison ? Est-ce que la chaîne de sécurité de la porte d'entrée est suffisamment haute, même pour un enfant très actif ?
- Marcher à quatre pattes et explorer forment un aspect essentiel du développement de l'enfant. Surveillez bien les jeunes enfants, surtout près des fils et des prises électriques.
- Ne laissez jamais un jeune enfant seul dans son bain.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants avec un animal de compagnie. Même les chiens les mieux dressés et les plus doux peuvent attaquer un enfant.
- Assurez-vous que les fers à repasser, les casseroles, les bouilloires (y compris le fil) et les boissons chaudes ne sont pas à la portée des enfants. Les brûlures plus ou moins sévères sont des accidents courants que l'on peut éviter facilement.
- Il est mauvais pour la santé d'un enfant d'inhaler la fumée de cigarette. Le tabagisme passif a un effet négatif sur les enfants et le fait que vous fumiez l'encouragera à faire de même plus tard.
- Vérifiez les étiquettes de sécurité des jouets. Assurez-vous que votre enfant ne joue pas avec des jouets qui ne sont pas adaptés à son âge, surtout s'il y a des petits morceaux avec lesquels il pourrait s'étouffer. Les jouets non-agrésés peuvent être dangereux.

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

En sécurité à l'extérieur de la maison

- Ne laissez pas vos enfants s'approcher des chantiers et des bâtiments délabrés. Ce ne sont pas des terrains de jeux et ils peuvent comporter des dangers mortels.
- Les enfants devraient toujours porter un casque lorsqu'ils font du vélo. Ils devraient également porter des équipements de protection pour les activités en plein air comme le skateboard.
- Un enfant doit toujours porter sa ceinture de sécurité en voiture.
- Ne laissez jamais un enfant à proximité de machines agricoles ou de matériel de jardinage. Ces machines peuvent tuer. Insistez sur le fait que ces machines sont dangereuses dès le plus jeune âge.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants sans surveillance près des rivières, des bassins de jardin ou des pataugeoires.
- Apprenez à vos enfants comment traverser la route en toute sécurité et montrez leur le bon exemple lorsque vous traversez la route.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Une alimentation saine et équilibrée :

« Tous les parents désirent donner à leur enfant le meilleur départ dans la vie. L'une des choses les plus importantes que vous puissiez faire pour votre enfant est de faire en sorte qu'il mange une grande variété d'aliments en quantité appropriée »

Les signaux d'alarme :

Le fait d'être en surpoids ou d'être trop maigre peut avoir des implications à court et à long terme sur la santé d'un enfant. Contactez votre médecin ou votre assistante sociale pour demander conseil.

Action :

Encouragez votre enfant à développer de bonnes habitudes alimentaires dès son plus jeune âge. Ceci implique également qu'il sera plus tenté de manger de manière équilibrée lorsqu'il grandira.

Que faut-il dire ?

C'est très simple de donner des conseils, cependant c'est en donnant vous-même le bon exemple que les enfants apprendront.

Prévention :

Évitez de donner régulièrement des boissons gazeuses, des chips et des plats tout préparés à votre enfant

Contacts et coordonnées :

- Central Health promotion resource service (centre conseil en alimentation), services sociaux. Il existe des brochures à ce sujet. Voir page 50-65
 - Votre assistante sociale
 - Votre médecin
-
- Allaiter un bébé est la meilleure façon d'assurer un bon départ dans la vie
 - On recommande de donner à manger à la cuillère aux enfants nourris au lait maternel ou au lait en poudre à partir de 6 mois seulement
 - N'abandonnez pas si votre enfant n'aime pas certains aliments au début. Persistez. Quelque fois, il faut essayer plusieurs fois avant qu'un bébé n'accepte un nouvel aliment.
 - Il est plus économique de préparer vous-même la nourriture de votre bébé. Habituez votre enfant à la cuisine maison.
 - Les vraies allergies alimentaires sont relativement rares. Cependant, si vous vous inquiétez, consultez votre médecin.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Etablir de bonnes bases :

Durant l'enfance, il est essentiel d'avoir une alimentation équilibrée, car c'est une période de croissance et de développement rapide ainsi que de grande activité. Les besoins nutritionnels de votre enfant vont changer au cours des années.

A partir de la naissance :

Il est déconseillé de commencer à donner des aliments solides trop tôt, car le système digestif et les reins du bébé ne sont pas assez développés. Ceci peut causer des problèmes d'allergies alimentaires plus tard. On recommande les aliments solides à partir de l'âge de 6 six mois. Ceci s'applique aux enfants qu'on allaite et à ceux que l'on a élevés au lait infantile. Les premiers aliments sont la farine de bébé sans arôme ajouté, les compotes, et les purées de légumes.

Cependant, il est important d'élargir la gamme des aliments pour habituer l'enfant à de nouvelles saveurs et de nouvelles textures. Vous pouvez trouver plus d'informations dans la brochure « weaning made easy (passer facilement à la petite cueillère) disponible dans votre centre de promotion pour une alimentation équilibrée (Health promotion resource centre) – voir contacts.

De 1 à 5 ans :

Avant 5 ans, les enfants ont besoin de manger souvent et en petite quantité. La meilleure manière de procéder est de leur offrir trois repas par jour (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) ainsi que deux ou trois en-cas équilibrés entre deux. Entre deux et cinq ans, les enfants commencent progressivement à manger plus d'aliments riches en fibres et plus maigres. A partir de cinq ans, votre enfant pourra suivre le régime alimentaire conseillé aux adultes et manger comme le reste de la famille. Pour rester en bonne santé, les enfants doivent manger une gamme variée d'aliments provenant de 4 groupes alimentaires :

- Le pain. Les pommes de terre, les pâtes et les céréales pour le petit déjeuner
- Les fruits et légumes
- La viande, le poisson, le poulet, les féculents et les œufs
- Le lait, le fromage et les yaourts

Essayez d'éviter les plats tout préparés, les boissons gazeuses et les chips. Pour obtenir des conseils plus approfondis, lisez « Getting a good Start » (Un bon départ) disponible dans votre centre de promotion pour une alimentation équilibrée (voir contacts).

De 6 à 11 ans :

Les enfants actifs ont un bon appétit. Encouragez vos enfants à faire de l'exercice car ceci développe leur appétit et évite les problèmes de surpoids plus tard. Encouragez également vos enfants à choisir le menu équilibré à la cantine. S'ils préfèrent un sac à

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

goûter, faites en sorte que leur repas soit varié et que vous leur offriez des fruits et des légumes crus.

De 12 ans à l'âge adulte :

La croissance continue toujours à ce stade. Proposez-leur un demi-litre de lait par jour ou l'équivalent en produits laitiers (yaourts et fromage). La viande rouge, les céréales, les féculents et les œufs sont riches en fer, ce qui est particulièrement important pour les adolescentes. Tous les enfants apprécient une alimentation saine et équilibrée si on leur en propose.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

La sécurité sur Internet :

« Greg a dix ans, le même âge que moi. Je ne l'ai jamais rencontré, mais on bavarde sur le net tout le temps. Il est vraiment marrant. Il veut qu'on se voie demain pour jouer au foot.... J'ai tellement hâte de voir à quoi il ressemble »

Les signaux d'alarme :

Durée excessive sur Internet, attitude discrète, changement de comportement et d'humeur, comportement sexuel inapproprié, l'enfant pose des questions sur les expériences sexuelles et demande des précisions sur la terminologie, détention de matériel pornographique, d'agenda et de lettres où l'on peut trouver des informations à caractère pornographique. (Consultez également le chapitre sur l'exploitation sexuelle).

Action :

Si vous pensez que votre enfant a fait l'objet d'une forme quelconque d'exploitation, demandez-lui de communiquer avec vous, dites-lui bien qu'il n'a rien fait de mal et que vous êtes là pour le soutenir. Appelez les services sociaux pour la protection des enfants, le service pour la jeunesse ou bien d'autres organisations contre l'exploitation et l'abus des enfants pour obtenir les informations et le soutien nécessaires.

Que faut-il dire ?

Dites bien à votre enfant que vous croyez ce qu'il vous raconte, établissez un lien de confiance positif entre vous deux. Expliquez à votre façon pourquoi ce genre de choses se produit. L'enfant ne doit pas culpabiliser, ni se sentir honteux ou stupide à propos de l'expérience qu'il vient de vivre. Dites-lui que vous êtes là pour le protéger afin que cela ne se reproduise plus.

Prévention :

Sachez toujours où se trouve votre enfant. Demandez à connaître ses amis et renseignez-vous sur ses activités quotidiennes. Enseignez à votre enfant qu'il doit faire confiance à son instinct et qu'il a le droit de dire NON si quelque chose lui paraît inapproprié.

Soyez à l'écoute des craintes de votre enfant et soutenez-le.

Contact et coordonnées :

- Vos services sociaux, voir page 49
- PSNI – la Police 02890 650222
- NSPCC Protection des enfants 0808 800 5000
- NVH National Children Charity – organisme caritatif national pour l'enfance – Site Internet utile www.nch.org.uk/itok
- Internet Watch Foundation –Fondation pour la surveillance sur Internet www.iwf.org.uk

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- L'exploitation sexuelle a des effets physiques et psychologiques désastreux sur les enfants
- Les adultes qui exploitent les enfants ont très vite compris le potentiel de l'Internet. Ils sont très malins et se sont exercés à se rapprocher des enfants.
- Les enfants sont fascinés par le monde des adultes, mais on peut prendre des mesures pour protéger son enfant contre les risques liés à l'Internet et les aider à utiliser ce moyen dans des conditions sûres.
- Soyez vigilant et notez les changements de comportement de votre enfant. C'est le devoir des adultes que de reconnaître les signes d'exploitation sexuelle. (voir les signaux d'alarme dans le chapitre sur l'exploitation sexuelle)
- Les recherches les plus récentes de la NSPCC (protection des enfants) ont révélé qu'un enfant sur cinq âgé de 9 à 16 ans discute sur Internet.

Nouvelles technologies, problème ancestral

Les risques liés à l'Internet

L'Internet s'est révélé être un moyen très utile pour les gens mal intentionnés envers les enfants. Certaines affaires récentes très médiatisées ont révélé que les pédophiles peuvent utiliser les forums de discussion sur Internet pour établir des relations trompeuses avec les enfants. Ils conditionnent alors les enfants pour en faire leur proie, en les manipulant psychologiquement sur Internet, ou bien en s'arrangeant pour les rencontrer en personne. Bien souvent, les victimes pensent qu'elles parlent à d'autres enfants sur le Net.

Les enfants qui sont victimes de pornographie sur Internet peuvent être traumatisés psychologiquement. Mais, pire encore, l'Internet est le moyen principal utilisé par les pervers pour obtenir et échanger des photos pornographiques. Malheureusement, la demande pour ce genre de photos est très grande. Ceci pousse les pornographes à utiliser des moyens extrêmes pour forcer les enfants à participer à ces activités contre leur gré.

Rendre l'Internet sûr

Il existe bien des manières de protéger votre enfant en ligne et de vous assurer que l'Internet est un moyen éducatif et ludique sûr.

Demandez à votre fournisseur d'accès Internet ou à une entreprise spécialisée dans votre région d'installer des contrôles parentaux pour empêcher les enfants d'accéder à des sites à caractère sexuel. Ces méthodes ne garantissent pas une sécurité totale mais elles offrent un certain degré de protection.

Apprenez à utiliser l'Internet. Avertissez votre enfant des dangers liés à l'Internet, comme vous le feriez en leurs expliquant des risques qu'ils encourent en parlant à des inconnus. Etablissez des règles de base en ce qui concerne le temps qu'ils peuvent passer sur Internet. Si possible, évitez de laisser votre enfant se servir de l'Internet tout seul, ou bien assurez-vous au moins que vous avez accès à son ordinateur.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Expliquez-lui bien qu'il ne doit jamais donner rendez-vous à un nouveau copain Internet et le rencontrer seul.

Notez bien tout signe éventuel d'exploitation ou d'abus. Certains signes sont souvent complètement innocents, mais notez bien tout changement de comportement ou d'humeur chez votre enfant, des problèmes de sommeil ou d'énurésie, des marques inexplicables, des problèmes scolaires, des fugues ou des tentatives de suicide, des questions concernant les expériences sexuelles et leur terminologie, ou bien encore l'existence de matériel pornographique. Soyez très attentif aux nouvelles amitiés entre votre enfant et des personnes, hommes ou femmes, beaucoup plus âgées que lui.

Si votre enfant a été victime de quelque exploitation que ce soit, sérieuse ou plus modérée, il est absolument essentiel de le soutenir à 100%. Dites-lui bien que ce n'est pas sa faute et que vous êtes là pour le protéger, peu importe les circonstances.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Les fugues

« Je n'ai pas compris quand elle s'est enfuie, quoique, en y repensant, elle était plus introvertie que son frère. J'ai appris par la suite qu'elle avait manqué l'école régulièrement »

Les signaux d'alarme :

On n'en remarque peut-être aucun, mais, est ce que votre enfant a l'air heureux ?

Etes-vous sûre qu'il ne fait pas l'école buissonnière ?

Est-ce qu'il s'est passé un événement dans la famille dont vous n'avez pas parlé avec votre enfant ?

Action :

Si vous pensez que votre enfant fait l'école buissonnière, parlez-en à l'école ou à l'assistante sociale de l'école. Si vous devez réprimander votre enfant, expliquez-lui que c'est son comportement qui est en cause, pas lui. Si quelque chose s'est passé dans la famille, faites en sorte que votre enfant ne culpabilise pas à ce sujet.

Prévention :

Notez tout changement de comportement inexplicable chez votre enfant.

Passez du temps avec vos enfants et portez un intérêt particulier à leur vie et à leurs soucis.

Connaissez-vous les amis de votre enfant ? Soyez vigilant vis-à-vis de l'Internet et vérifiez les sites auxquels il a accès ainsi que les forums de discussions auxquels il participe.

Contacts et coordonnées :

- PSNI – la police – 02890 65 0222
- L'établissement scolaire de votre enfant
- Ligne d'assistance pour les personnes disparues (24 heures sur 24) Missing Persons Helpline – 0500 700 700
- Message Home (Service permettant aux jeunes de faire passer un message à leurs parents) 0800 700 740
- Prenez le temps de parler à votre enfant et d'aborder les sujets qui l'inquiète – même si vous devez le réprimander.
- Vous savez à quel point une bonne éducation est importante – Dites-le à votre enfant
- Ne faites manquer l'école à votre enfant que s'il est trop malade pour y aller, mais pas pour prendre une journée de vacances ou pour aller faire des courses.
- Soyez ouvert et honnête à propos de ce qui se passe dans la famille
- Essayez de détecter les premiers signes qui pourraient vous faire penser que votre enfant n'est pas heureux et parlez-en à l'école

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~4~~5 sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- On peut vous aider – s’il vous plaît, n’ayez pas honte et n’ayez pas peur de demander.

Fugues de la maison et de l’école

Les enfants de tout niveau social s’enfuient de la maison pour toutes sortes de raisons. Nous nous rappelons tous avoir projeté de nous enfuir lorsque nous étions plus jeunes parce que nous ne savions pas comment faire face à nos problèmes, parce que personne ne se souciait de nous ou bien parce que l’on avait été injuste avec nous. Souvent, si un enfant s’enfuit de la maison, c’est pour une période assez courte – juste le temps nécessaire pour que les parents se rendent compte qu’il est parti. On le retrouve souvent chez des amis ou des parents.

Lorsque les enfants s’enfuient, ce n’est pas de la vilaineté, ils essayent tout simplement de nous dire qu’ils ne sont pas heureux, ou bien ils essayent de savoir à quel point on tient à eux.

Cependant, si un enfant fugue régulièrement, reçoit des cadeaux mystérieux et a éventuellement un ami plus âgé, il est possible qu’il soit victime d’exploitation sexuelle. (Voir page 49)

La loi stipule que les parents doivent faire en sorte que leur enfant soit éduqué correctement et à plein temps et qu’ils peuvent être mis en examen si leur enfant n’assiste pas aux cours régulièrement. Les enfants qui manquent régulièrement l’école ont plus de chances d’avoir des problèmes d’apprentissage et risquent de ne pas obtenir l’emploi souhaité ou une place à l’université dans laquelle ils veulent étudier. Ces enfants ont souvent du mal à se faire des amis et à les garder et ils ont plus de chances de se retrouver impliqués dans des situations difficiles à l’école et en dehors. S’ils manquent les cours, ils risquent plus de rencontrer des adultes et d’autres jeunes gens qui pourraient leur causer du tort.

Lorsque les enfants manquent l’école sans que les parents ne le sachent, c’est ce qu’on appelle l’absentéisme scolaire. Les enfants qui manquent l’école régulièrement le font car quelque chose les préoccupe. Il est fort possible qu’il y ait un problème sur le chemin de l’école. Peut-être que quelqu’un les intimide ou les rackette. Il est également possible qu’ils trouvent certaines matières trop difficiles (ou trop faciles) ou bien il se peut aussi qu’ils aient des problèmes à faire leurs devoirs. Parfois, certains enfants hésitent à aller à l’école, car ils ont peur qu’il arrive quelque chose à l’un de leurs parents lorsqu’ils sont en cours.

1- Les baby-sitters n’ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n’est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s’occupe de l’enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n’est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Attitude parentale positive et estime de soi

« Certains de mes amis râlent tout le temps parce que leurs parents sont trop occupés pour s'occuper d'eux. Mais ma mère, elle est super, elle trouve toujours le temps de nous parler de choses qui nous donnent l'impression d'être uniques. Je sais que je peux lui parler de n'importe quoi ».

Signaux d'alarme :

Il n'y en a peut-être aucun.

Est-ce que la relation que vous entretenez avec votre enfant est parfois difficile ? Est-ce que votre enfant fait assez de sport ? Avez-vous remarqué des changements au niveau de son comportement ?

Est-ce que votre enfant essaye de vous dire quelque chose ?

Action :

Investissez-vous et développez une bonne relation avec votre enfant avant qu'il ne devienne adolescent. Si vous vous posez des questions sur vos capacités parentales, demandez de l'aide aux organisations citées dans le chapitre « contacts ».

Que faut-il dire ?

Avec de jeunes enfants, établissez des limites.

Avec les adolescents, mettez-vous d'accord sur les limites à ne pas franchir.

Avec les adolescents, même si vous vous accrochez, n'abandonnez pas le dialogue.

Prévention :

Amusez-vous avec votre enfant.

Encouragez les amitiés et sa curiosité envers de nombreux sujets

Ecoutez attentivement l'opinion de votre enfant. Aidez-le à penser par le biais de choix.

Renseignez-vous sur les problèmes des enfants – prenez leur opinion en considération.

Contacts et coordonnées :

- Parents Advice Centre (Centre conseils pour parents) 0808 801 0722 Ligne gratuite
- Bernardo's Parenting Matter Programme (programme sur les questions parentales) 02890 491081

- Les enfants ont besoin de savoir qu'ils sont en sécurité, qu'on les aime et qu'on les estime. C'est la base de la dignité et de la confiance en soi.
- La meilleure façon d'influencer le comportement de votre enfant est de remarquer et de reconnaître une bonne attitude.
- Soyez consistant au niveau de la discipline et utilisez une approche positive pour influencer le comportement de votre enfant.
- Les parents et les gardiens d'enfants doivent travailler ensemble et être consistant au niveau de l'éducation.
- Ecoutez et parlez à votre enfant – ça fait du bien de parler !

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~47~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Participez à des activités qui vous plaisent, à vous et à votre enfant –amusez-vous

Donnez-leur confiance en eux :

Attitude parentale positive

Le métier de parent peut se révéler difficile, surtout en Irlande du Nord. Bien souvent, les parents n'ont aucun contrôle sur l'environnement et les influences extérieures.

En septembre 2006, la loi sur les punitions corporelles a été changée et l'utilisation de la punition corporelle ne sera acceptable et justifiable que si l'enfant n'a été que légèrement giflé et n'a pas réellement souffert physiquement.

Deleted: ¶

Tout le monde s'accorde sur le fait que les enfants doivent différencier le bien du mal et développer les qualités sociales leur permettant de communiquer et s'entendre avec les autres. Cependant, il est important de se rappeler que vous n'avez pas le droit de battre votre enfant et que vous devriez par conséquent considérer adopter d'autres techniques éducatives telles que l'attitude parentale positive qui est une méthode prouvée et reconnue qui vous aidera à mettre votre enfant sur la bonne voie.

Etre parent n'a jamais été une tâche aisée, mais nous espérons que les informations qui vous sont offertes dans cette section vous montreront comment utiliser ces techniques pour guider, élever et encourager votre enfant.

Une attitude parentale positive, c'est aider votre enfant à s'épanouir en l'écouter, le comprenant, le félicitant et en encourageant ses efforts, en remarquant et en récompensant une bonne attitude et en pratiquant des activités que vous aimez ensemble.

Ce processus commence dès le plus jeune âge. Lorsque l'on essaye d'aider un enfant, il est souvent plus facile de lui faire remarquer ce qu'il n'a pas fait correctement plutôt que de reconnaître ce qu'il a bien de fait. En agissant ainsi, vous attirez involontairement l'attention de votre enfant sur ses comportements négatifs et indésirables, au lieu de vous concentrer sur la bonne attitude que vous souhaiteriez le voir adopter. Ceci peut également ébranler la relation que vous vous entretenez avec votre enfant. L'attention parentale et les éloges sont la manière la plus efficace de motiver un enfant. Utilisez ces techniques judicieusement ! Votre attitude ne se contente pas seulement d'influencer votre enfant de manière positive, elle le rend également heureux, il se sent aimé, voulu, et en sécurité. Tout cela forme les bases de la dignité et de la confiance en soi.

Gérer le comportement

Eduquer les enfants dès leur plus jeune âge en imposant des limites et en expliquant les raisons contribue à instaurer une certaine discipline personnelle.

Une discipline ferme et consistante est au coeur d'une attitude parentale positive. Elle peut changer avec succès les comportements négatifs.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Crier ou être trop sévère avec les enfants peut à la longue causer un traumatisme psychologique et physique. Il existe de nombreuses manières de promouvoir un bon comportement comme encourager un enfant, montrer l'exemple et leur prouver que vous les aimez même s'ils font des bêtises.

Les adolescents

Les adolescents doivent apprendre à prendre leurs propres décisions et à être plus indépendants par rapport à leurs parents. Malheureusement, leurs décisions ne sont pas toujours en accord avec les vôtres et cette situation peut provoquer des tensions. Soutenez-les et encouragez-les à dialoguer avec vous. Ce qui préoccupe le plus les adolescents, c'est de savoir si ce qu'ils sont entrain de vivre est normal. Pensez à leur donner les informations pratiques dont ils ont besoin sur les changements physiques et rassurez-les en leur faisant bien comprendre que leur développement physique est parfaitement normal.

La santé de votre enfant

Promouvoir la santé de son enfant est une tâche que chaque parent accomplit sans se poser de questions. Qu'il s'agisse d'encourager votre enfant à se brosser les dents, à pratiquer un sport régulièrement pour rester en forme, ou de leur rappeler les règles d'hygiène personnelle, vous êtes la principale source d'informations et de conseils ainsi que le modèle de référence de votre enfant.

Dignité et estime

Avoir un sens de dignité et d'estime prononcée est la meilleure protection qu'ait votre enfant contre l'influence du groupe dans lequel il évolue. Vous pouvez l'aider à développer cet aspect de sa personnalité en lui servant de point de référence, en réagissant de manière positive et précise pour identifier et rediriger les opinions mal fondées de votre enfant, et en étant spontané et affectueux. Donnez-leur confiance en eux !

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

L'exploitation Sexuelle

« Avant, je pensais que c'était de ma faute. Comment ai-je pu être si stupide de m'embarquer là-dedans ? Maintenant, j'ai compris. J'avais treize ans, il en avait vingt. Il disait qu'il m'aimait, mais pendant tout ce temps, il savait exactement ce qu'il faisait ».

Les signaux d'alarme

Les fugues de la maison ; l'école buissonnière ; une somme d'argent mystérieuse, des vêtements, des bijoux ou d'autres cadeaux. De nouvelles relations avec des hommes plus âgés. Les preuves que votre enfant a consommé de l'alcool ou de la drogue ; des changements d'humeur ou de comportement ; un certain éloignement par rapport à ses anciens copains et la formation de nouvelles relations avec un groupe plus âgé ; un manque d'estime de soi et de dignité, des mutilations ; l'enfant sort dans un accoutrement qui ne lui ressemble pas.

Action :

Tentez d'encourager votre enfant à se confier à vous et à vous parler de cette situation. Eviter d'isoler votre enfant ou de le faire culpabiliser. Contactez les organisations de soutien et d'informations qui peuvent vous aider, vous et votre enfant.

Que faut-il dire ?

Dites bien à votre enfant que vous êtes là pour l'aider, peu importe ce qui s'est passé. Dites-lui également qu'il ne doit pas avoir honte et que l'on a abusé de lui. Faites-lui savoir que vous comprenez à quel point la situation est difficile à vivre pour lui.

Prévention :

Offrez à votre enfant un environnement familial solide et positif. Prévenez votre enfant en lui expliquant les risques. Faites connaissance avec ses amis. Notez tous les signaux d'alarme chez votre enfant, comme une opinion négative de lui-même. Contactez les organisations de soutien et d'informations si vous pensez que votre enfant a un problème.

Contacts et coordonnées :

- PSNI (la police) 02890650222
- Les services sociaux voir page 49
- Bernardo's -02890 672366

- La prostitution des enfants est une forme d'exploitation et d'abus sexuel
- Certains adultes manipulent les enfants en les exploitant et en abusant d'eux par les biais de la prostitution. Ils font ceci à des fins lucratives.
- Les adultes qui abusent des enfants et les exploitent devraient être rendus responsables. Il ne faut pas rejeter la responsabilité sur l'enfant.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~50~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Les enfants qui ont été exploités risquent d'être traumatisés d'un point de vue physique, émotionnel et psychologique.
- Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour demander de l'aide

Abus d'enfant par le biais de la prostitution

Comment est-ce que ça se produit ?

Il est difficile de s'imaginer comment on peut abuser d'un enfant par le biais de la prostitution. Malheureusement, le fait est que, ceux qui bénéficient de ces abus, utilisent des méthodes sophistiquées pour attirer leurs victimes dans leurs filets et les y garder. Tout peut commencer par une relation « passionnelle » avec un jeune homme plus âgé, qui en fait peut se révéler être, ou bien devenir souteneur. Il offre à l'enfant des cadeaux de valeur et l'expose à l'alcool et à la drogue. Très vite, l'adulte établit une relation loyale et de dépendance avec la victime et la persuade ou même la force à gagner de l'argent pour lui en se vendant sexuellement à d'autres. Cependant, ce n'est pas une relation d'affaires – c'est illégal, et ces abus sexuels peuvent avoir des conséquences graves pour l'enfant du point de vue physique, émotionnel et psychologique.

Les dégâts

Les enfants que l'on abuse par le biais de la prostitution peuvent être victimes d'attaques sérieuses sur leur personne ; ces attaques ont parfois une issue fatale. Les enfants peuvent s'habituer à la drogue et à l'alcool et ont plus de chances d'attraper des maladies sexuellement transmissibles. Les dégâts psychologiques et émotionnels sont dévastateurs et peuvent conduire les enfants à se mutiler volontairement, à la dépression et au suicide.

Comment s'en rendre compte ?

Il existe des signaux d'alarmes comme ceux cités sur la page précédente, qui peuvent indiquer que votre enfant court le risque d'être maltraité ou bien qu'un adulte profite de lui en le forçant à se prostituer. Si certains, ou tous ces signaux d'alarme semblent correspondre au comportement de votre enfant, vous devriez assumer que votre enfant est en danger. Les garçons et les filles de tout âge confondu peuvent se retrouver victimes d'exploitation sexuelle. Il est possible que l'auteur de ces abus soit un étranger, cependant, il ne faut pas écarter la possibilité que ce soit un membre de la famille ou un ami.

Comment arrêter ces abus ?

Certaines organisations spécialisées proposent leurs services pour éviter que votre enfant ne se retrouve victime d'abus sexuels par le biais de la prostitution, ou bien pour l'aider à s'en sortir. Vous pourrez rendre votre enfant moins vulnérable à ce genre d'abus si vous avez une relation proche et positive avec votre enfant. Assurez-vous qu'il a une bonne opinion de lui-même et qu'il se sent bien dans sa peau car ceci peut l'aider à éviter ce genre de relations abusives. Cependant, même avec les meilleurs parents du monde, certains enfants sont plus vulnérables que d'autres et peuvent se retrouver victimes de ce genre d'abus. Les parents se sentent souvent impuissants devant cette situation complexe et menaçante, ne sachant pas comment réagir.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Il existe un certain nombre d'organisations (voir contacts) qui travaillent avec les familles pour lutter contre les abus par le biais de la prostitution. Si vous pensez que votre enfant a des problèmes, elles peuvent vous fournir des informations et vous apporter leur soutien afin que votre enfant ne se fasse pas entraîner dans des relations dangereuses. Si votre enfant est victime d'abus sexuels par le biais de prostitution, ou bien risque de le devenir, les organisations travailleront avec vous et avec votre enfant pour établir un plan individuel et une série de mesures de soutien pour faire en sorte que l'enfant ne se trouve plus dans une situation vulnérable et soit hors de portée de ceux qui veulent l'exploiter. Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour demander de l'aide.

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Grossesse et activité sexuelle chez les adolescentes.

« Quelquefois, j'ai l'impression d'être un poisson dans un aquarium. Tout le monde m'observe et attend que je fasse une erreur » Une adolescente.

Les signaux d'alarme :

Les jeunes gens ne partagent pas forcément avec vous ce qui les préoccupe.

Il est important d'avoir un bon dialogue avec votre enfant. Vous devez être attentif à leurs besoins et leur faire savoir que vous êtes toujours là et toujours à l'écoute.

Action :

Il est important que votre enfant sache où se procurer des informations sur la contraception et la prévention des maladies sexuellement transmissibles. Si vous pensez que votre fille est enceinte, prenez rendez-vous chez le médecin.

Que faut-il dire ?

Parlez librement à votre enfant des relations amoureuses et de la sexualité. Si vous pensez que votre enfant est actif sexuellement, il est important de lui expliquer qu'il doit se protéger durant les relations sexuelles.

Prévention :

Il est important d'inculquer à votre enfant les principes lui permettant de bâtir une bonne opinion de lui-même et d'établir des relations solides avant de passer à l'acte sexuel.

Contacts et coordonnées :

- PSNI (la police) 02890 650222
 - Votre médecin
 - Brook Advisory Clinic 02890 328866
 - Family Planning Association (planning familial) 02890 325488
 - Bernardo's Young Parents Network (réseau de jeunes parents) 02890 473856
 - School Age Mums Project (projet pour mères d'âge scolaire)
www.youngmums.org.uk
 - Parents Advice Centre (Centre conseils pour parents) 0808 801 0722
-
- En Irlande du Nord, le taux de grossesse chez les adolescentes est l'un des plus élevés d'Europe
 - Essayez d'initier un dialogue avec votre fille ou votre fils sur les relations amoureuses et sur la sexualité
 - La plupart des jeunes gens de moins de 17 ans ne sont pas actifs sexuellement
 - Insistez bien sur l'importance de prendre des décisions longuement mûries dans une relation amoureuse, et surtout, de ne pas se voir forcé à avoir des relations sexuelles parce que « tout le monde le fait »
 - Essayez de ne pas porter de jugement, mais n'hésitez pas à vous exprimer si vous pensez que la relation n'est pas saine ou pourrait mettre votre enfant en danger

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Votre enfant apprendra en suivant l'exemple. Il apprendra en observant les valeurs, la culture, les croyances et la foi de sa famille

Communiquer avec les adolescents :

Les enfants vont apprendre tout sur la sexualité que vous le vouliez ou non. La sexualité est partout, dans les magazines, les journaux, la publicité, et les feuillets. Les enfants et les jeunes gens apprennent ce qu'est la sexualité en discutant, et ce qui se dit dans la cour de récréation n'est pas forcément ce que les parents veulent entendre !

Tous les messages contradictoires peuvent mener certains jeunes gens à des situations qu'ils ne contrôlent pas. L'adolescence est souvent perçue comme une période de tension exacerbée entre les parents et les enfants. C'est cependant un moment durant lequel il est important de maintenir le dialogue avec vos enfants même si ce n'est pas toujours facile. Un dialogue positif avec vos enfants réduira les risques de les voir se comporter de manière dangereuse.

Vous avez peut-être l'impression qu'en abordant le sujet de la sexualité et des relations amoureuses avec vos enfants, surtout à un âge précoce, ceci les encouragera à commencer très tôt leur vie sexuelle. Cependant les recherches ont prouvé le contraire. Les adolescents qui viennent de familles où l'on parle librement de sexualité commencent en général plus tard leur vie sexuelle et ont plus tendance à utiliser des moyens contraceptifs.

La plupart des jeunes gens de moins de 17 ans ne sont pas actifs sexuellement, cependant, les chiffres augmentent très rapidement après cet âge. Tous les jeunes doivent se renseigner sur la sexualité, les grossesses, les maladies sexuellement transmissibles, le virus du SIDA et les méthodes contraceptives afin de prendre des décisions responsables.

Si vous ne vous sentez pas de taille à parler de sexualité à vos enfants, ou si cela vous gêne, ne vous découragez pas. L'éducation sexuelle ne devrait pas se limiter à une seule conversation, c'est un dialogue progressif. Si vos enfants grandissent tout en sachant qu'ils peuvent vous parler de sexualité et de leurs sentiments, ils auront plus tendance à venir vers vous s'ils ont besoin de soutien.

En Irlande du Nord, le taux de grossesse chez les adolescentes est l'un des plus élevés d'Europe. Depuis 1998, on a vu une diminution considérable du nombre de naissances chez les adolescentes en Irlande du Nord, cependant, on a pu encore dénombrer plus de 1500 naissances en 2002. Les maladies sexuellement transmissibles sont également en augmentation parmi les jeunes. N'hésitez pas à offrir votre soutien, des informations et de l'aide à vos enfants pour les aider à se sentir bien dans leur peau, car ceci réduira leurs chances de tomber enceinte ou bien de contracter une maladie sexuellement transmissible.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Les caprices

« Il n'a pas seulement appris à marcher et à parler, maintenant, il tape aussi du pied, il me tient tête, il hurle jusqu'à devenir rouge comme une tomate, il me fait constamment honte en public. Qu'est qui lui arrive ? »

Les signaux d'alarme :

Les caprices peuvent se déclencher n'importe où. Cependant essayez de remarquer si votre enfant est fatigué, s'il a faim, s'il veut quelque chose et que vous lui avez dit « non », surtout si vous êtes en train de faire les courses ou bien pendant une réunion de famille (événement social) ou une sortie.

Action :

Restez calme. Assurez-vous que votre enfant n'a pas faim ou n'est pas fatigué. Occupez-vous de votre enfant en lui offrant votre attention et, si possible, trouvez un endroit tranquille ou bien essayez de distraire son attention. Ne lui cédez pas, mais essayez de comprendre les sentiments de votre enfant. Si nécessaire, soyez prêt à écouter votre sortie (voir également le chapitre sur l'attitude parentale positive).

Que faut-il dire ?

Essayer d'offrir à votre enfant une alternative ou une manière positive de retourner la situation. Restez calme et essayez de le comprendre. Exprimez-vous de façon claire et simple. Lorsque votre enfant s'est calmé, félicitez-le.

Prévention :

Évitez les courses qui durent trop longtemps ou les journées fatigantes. Ceci vous permet souvent d'offrir plus de tendresse et d'affection à votre enfant. Essayez de prévoir les causes éventuelles des caprices dans la journée qui se prépare et essayez de trouver un moyen de les éviter.

Contacts et coordonnées :

- Votre médecin ou votre assistance sociale
- Parents Advice Centre (Centre Conseils pour parents) 0808 801 0722- ligne gratuite
- 1 enfant sur 5 de deux ans fait un caprice au moins deux fois par jour
- La période « terrible des deux ans » est tout à fait normale et contribue au développement de votre enfant.
- Il est normal de se fâcher, mais ceci ne fait qu'empirer la situation
- Soyez ferme et essayez de trouver une manière positive de traiter le problème
- Prévoyez à l'avance ce qui peut déclencher un caprice et évitez cette situation

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et **55** sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

- Rappelez-vous bien que les caprices ne sont qu'une phase.

Quand chaque jour est un fardeau

Qu'est ce qui déclenche les caprices ?

Les caprices commencent vers l'âge de 18 mois et sont courants vers deux ans. Ils commencent à se faire plus rares vers l'âge de quatre ans. Souvent, les très jeunes enfants ne sont pas capables de s'exprimer autant qu'ils le voudraient et leur frustration se transforme alors en caprice.

Les caprices se déclenchent souvent dans des endroits publics très fréquentés, ce qui peut gêner énormément les parents et les stresser.

Si le comportement de votre enfant vous préoccupe, discutez-en avec votre assistante sociale ou avec votre médecin.

Faire face aux caprices

- Restez calme. Vous ne ferez qu'aggraver la situation en vous mettant en colère ou en criant.
- Il est possible que votre enfant soit fatigué ou qu'il ait faim. Vous pouvez y remédier en laissant votre enfant se reposer ou en lui donnant quelque chose à manger. Il se peut également que votre enfant ait tout simplement besoin d'attention et de réconfort.
- Essayez de rediriger son intérêt. Trouvez quelque chose d'intéressant à faire ou à regarder. Si vous vous trouvez dans un endroit public très fréquenté et bruyant, essayez de trouver un endroit plus calme.
- Si rien de cela ne marche, essayez de vous mettre à la place de votre enfant et de comprendre ce qu'il veut vraiment. Offrez-lui un choix, au lieu de dire simplement « non », car ceci donne à l'enfant le sentiment qu'il contrôle mieux la situation. Essayez toujours de retourner la situation de façon positive.
- Si vous avez dit « non », ne cédez surtout pas plus tard pour le calmer. Si vous cédez, votre enfant recommencera ses caprices à chaque fois qu'il voudra obtenir quelque chose.
- Si vous vous trouvez chez vous, vous pouvez faire semblant de l'ignorer, par exemple en entrant dans une autre pièce si votre enfant est en sécurité là où il se trouve. Aidez votre enfant à se calmer tout seul et demandez-lui plus calmement ce qu'il veut.
- Après un caprice, félicitez votre enfant de s'être calmé. Même s'il n'est plus en colère, il est peut-être encore contrarié. Donnez-lui un câlin et dites-lui bien que vous l'aimerez toujours quoiqu'il arrive.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et **56** sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Eviter les caprices

Vous pouvez réduire la fréquence des caprices en essayant d'en prévoir les causes éventuelles durant la journée.

- Essayez d'éviter que votre enfant ne se fatigue de trop ou bien qu'il commence à avoir faim.
- Faites en sorte de donner à votre enfant assez d'attention personnelle et d'affection.
- Si vous travaillez toute la journée, assurez-vous que le temps que vous passez avec votre enfant est précieux et agréable.
- Faites les courses le plus rapidement possible, ou si vous sortez, ne vous éternisez pas.
- Essayez de développer une méthode que vous adopterez systématiquement si votre enfant fait un caprice.

Il faut comprendre que les caprices sont tout à fait normaux et ne mènent pas à des problèmes sérieux. Lorsque votre enfant grandira, il apprendra à réagir de manière plus posée face aux pressions de la vie quotidienne (voir également le chapitre sur l'attitude parentale positive et sur « ne secouez jamais un bébé »).

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~57~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Vous inquiétez-vous à propos d'un enfant ?

« Tous les jours, j'entends le petit d'à côté pleurer. Ses parents crient sans arrêt après lui. Hier, dans la rue, j'ai vu sa mère le frapper fort sur la tête. Je m'occupe probablement de ce qui ne me regarde pas, mais ça m'inquiète et je ne sais pas quoi faire »

Signaux d'alarme :

Il existe différents signaux d'alarme en ce qui concerne la maltraitance, en passant des blessures physiques aux changements de comportement. Autrement, vous pouvez être témoin d'un accident, ou bien encore, un enfant peut vous avouer qu'il est maltraité.

Action :

Si vous pensez qu'un enfant a été maltraité, appelez les services sociaux ou la police. Si vous n'en êtes pas sûr, vous pouvez contacter anonymement une ligne d'assistance téléphonique, comme celle de la NSPCC.

Que faut-il dire ?

Expliquez de manière détaillée ce que vous avez vu, ou ce qu'on vous a dit.

Si vous le pouvez, faites une liste des dates, des blessures et des mots exacts qui ont été utilisés.

Ceci vous aidera à expliquer la situation.

Prévention :

Faites en sorte que votre enfant sache avec qui partager ses soucis s'il en éprouve le besoin. Ecoutez attentivement vos enfants et notez tout changement.

Contacts et coordonnées:

- Vos Services Sociaux (HSS) voir page 49
- PSNI (la police)
- NSPCC (organisation de protection de l'enfance) 0808 800 5000
- Parents Advice Centre (Centre conseils pour parents) ligne gratuite 0808 8010722

- C'est le devoir de tous de protéger un enfant

- Les adultes se doivent de porter plainte contre l'abus et la maltraitance

- Essayez d'offrir votre soutien si vous vous inquiétez à propos d'un enfant

- En cas de doute, partagez vos préoccupations à ce sujet

- Une plainte concernant la maltraitance ne conduit que très rarement au retrait d'un enfant de sa famille.

- Agissez maintenant - l'abus et la maltraitance à long terme ont des conséquences dramatiques sur les enfants

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et **58** sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Devriez-vous vous occuper de vos propres affaires ?

Tous les parents ont des problèmes à un moment ou à un autre. La famille et les amis proches peuvent souvent les aider. Les répercussions du conflit en Irlande du Nord rendent l'expérience plus difficile pour certains parents.

Si vous connaissez quelqu'un qui a des problèmes, vous pouvez les aider de la manière suivante :

- Les écouter
- Proposer des idées pour faire face à leurs problèmes
- Les encourager à demander de l'aide
- Un soutien pratique et concret (garde d'enfants, faire les courses)

Cependant, on rencontre certaines situations où un enfant risque d'être maltraité et il est alors essentiel de chercher un soutien professionnel.

Comment voudriez-vous voir se comporter les autres si votre enfant était maltraité ou intimidé ?

- Voudriez-vous qu'ils s'occupent de leurs propres affaires ?
- Voudriez-vous qu'ils contactent des services professionnels pour chercher de l'aide ?

Lorsqu'on soupçonne qu'un enfant est maltraité, si on en a été témoin ou bien si on nous l'a raconté, on peut réagir de manières différentes. On peut se sentir coupable, être en colère, ne pas y croire ou bien se mentir. Certaines de ces réactions empêchent les familles concernées de recevoir le soutien dont elles ont tant besoin.

Beaucoup de gens se taisent parce qu'ils ont peur des réactions suivantes :

- Que les enfants soient encore plus maltraités
- Ils pensent que personne ne va intervenir
- Ils pensent que l'enfant va être retiré de sa famille
- Ils ont peur que la famille ne sache qui les a dénoncés
- Dénoncer ce genre de situation peut anéantir des familles

En réalité, il est préférable de réagir au plus tôt afin de protéger l'enfant et d'empêcher les choses de s'envenimer. La maltraitance à long terme peut traumatiser un enfant surtout lorsqu'il grandit. Même si vous pensez qu'il s'agit d'un incident isolé, d'autres organisations professionnelles ont peut-être déjà des soupçons au sujet de la manière dont est traité cet enfant. Les informations que vous détenez peuvent donc être très importantes. Toutes les organisations traitent les informations que vous leur procurez de manière confidentielle.

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Organisations utiles – les organisations citées ici sont les principales associations et elles vous dirigeront vers les services les plus appropriés si elles ne peuvent pas vous aider directement.

Barnardo's
028 9067 2366
www.barnardos.org

Barnardo's Young Parents' Network (réseau pour jeunes parents)
028 9047 3856
<http://services.barnardos.org.uk/youngparentsbelvast/>

Brook Advisory Clinic
028 9032 8866
www.brook.org.uk

Child Accident Prevention Trust (association pour la prévention des accidents)
020 7608 3828
www.capt.org.uk

Children in Northern Ireland
028 9065 2713
www.ci-ni.org.uk

Children's Law Centre (Centre légal)
028 9024 5704
www.childrenslawcentre.org

Contact a family (contactez une famille – ligne gratuite)
0808 808 3555 – Freephone helpline
www.cafamily.org

Department of Health, Social Services and Public Safety (Services sociaux)
DHSSPS
028 9052 0500
www.dhsspsni.gov.uk

Disability Action (organisation pour handicapés)
028 9029 7880
www.disabilityaction.org

Education and Library Boards (Académies)

Belfast ELB
028 9056 4006
www.belb.org.uk

North Eastern ELB

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et **60** sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

028 2566 2296
www.neelb.org.uk

South Eastern ELB
028 9056 6200
www.seelb.org.uk

Southern ELB
028 3751 2200
www.selb.org

Western ELB
028 8241 1411
www.welbni.org

Employers for Childcare (employeurs / services de garderie)
0800 028 3008
www.employersforchildcare.org

ERIC - Enuresis Resource & Information Centre (Centre de L'énurésie)
0117 960 3060 pour les coordonnées de la clinique la plus proche
www.eric.org.uk

Family Planning Association (Planning familial)
028 9032 5488
www.fpa.org.uk

Gingerbread
028 9023 1417
e-mail: enquiries@gingerbreadni.org

Health Promotion Agency (Agence pour la promotion de l'hygiène et de la santé)
028 9031 1611
www.healthpromotionagency.org.uk

Health & Safety Executive for NI (Hygiène et Santé en Irlande du Nord)
HSENI
www.hseni.gov.uk/kids.cfm

Health & Social Services Boards (Services Sociaux)

Eastern HSS Board
028 90321313
www.ehssb.n-i.nhs.uk

Northern HSS Board
028 2565 3333

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

www.nhssb.n-i.nhs.uk

Southern HSS Board

028 3741 0041

www.shssb.org

Western HSS Board

028 7186 0086

www.whssb.org

Health & Social Services Trusts (Services sociaux par région)

Altnagelvin Hospitals HSS Trust

028 7134 5171

Armagh & Dungannon HSS Trust

028 3752 2381

Belfast City Hospital HSS Trust

028 9032 9241

Causeway HSS Trust

028 2766 6600

Craigavon & Banbridge Community HSS Trust

028 3883 1983

Craigavon Area Hospital Group HSS Trust

028 3833 4444

Down Lisburn HSS Trust

028 9266 5181

Foyle HSS Trust

028 7126 6111

Green Park HSS Trust

028 9066 9501

Homefirst Community HSS Trust

028 2563 3700

Mater Infirmorum Hospital HSS Trust

028 9074 1211

Newry & Mourne HSS Trust

028 3026 0505

North & West Belfast HSS Trust

028 9032 7156

North Down & Ards Community HSS Trust

028 9181 6666

Royal Group of Hospitals and Dental Hospital HSS Trust

028 9024 0503

South & East Belfast HSS Trust

028 9056 5556

Sperrin Lakeland HSS Trust

028 8283 5285

United Hospitals HSS Trust

028 9442 4673

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

Home-start NI

028 9046 0772

www.home-start.org.uk**Kidscape**

08451 205 204

www.kidscape.org.uk**Lifestart Foundation Ltd**

028 7136 5363

Mencap

- Understanding learning disability (Comprendre les handicaps)

0845 763 6227

www.mencap.org.uk**Message Home** (Association permettant aux enfants de laisser un message à leurs parents)

0808 800 7070

www.missingpersons.org**Missing Persons Helpline** (ligne d'assistance téléphonique pour personnes disparues)

0500 700 700 - (24hrs)

www.missingpersons.org**National Drugs Helpline (Ligne d'assistance téléphonique nationale sur la drogue)**

- 24-hour free advice

0800 77 66 00

NCH

- National childrens charity (organisme caritatif pour les enfants)

www.nch.org.uk**NI Women's Aid Federation (Organisation pour l'aide aux femmes maltraitées)**

028 9033 1818

www.niwaf.org**NICEM (Organisation pour les minorités ethniques)**

NI Council for Ethnic Minorities

028 9023 8645

NICMA (Organisation pour la garde d'enfants en Irlande du Nord)

- Northern Ireland Childminding Association

1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

028 9181 1015

www.nicma.org

Nonline

www.onlineni.net

NIPPA

- the Early Years organization

028 9066 2825

www.nippa.org

NSPCC (organisation pour la protection des enfants)

0808 800 5000

www.nspcc.org.uk

Parenting Forum NI (Forum sur le métier de parent)

028 9031 0891

Parents Advice Centre (Centre Conseil pour les parents- ligne d'assistance gratuite)

0808 801 0722 – Freephone helpline

www.pachelp.org

E-mail: parents@pachelp.org

Play board

028 9080 3380

E-mail: ceoffice@playboard.co.uk

PSNI (Police)

028 9065 0222

Royal Society for the Prevention of Accidents (RoSPA) (Organisation pour la prévention des accidents)

028 9050 1160

www.rospa.co.uk

School Age Mums Project (Projet pour les mères adolescentes d'âge scolaire)

www.youngmums.org.uk

The Family Trauma Centre (Centre pour les familles en crise)

1 Wellington Park

Belfast

028 9020 4700

VDA (Agence pour le développement du volontariat)

Volunteer Development Agency

028 9023 6100

www.volunteering-ni.org

- 1- Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~ne~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

PARUTIONS UTILES

Bullying – a toolkit for parents – A booklet produced by Parents Advice Centre (Intimidation – guide pour les parents) produit par le Parents Advice Centre

Childcare advice leaflets (Brochures conseils sur la garde d'enfants, disponible chez Employers For Childcare)

-available from Employers for childcare

Department of Education leaflets – available from www.deni.gov.uk (Brochure du Ministère de l'Education disponible sur Internet)

Encouraging better behaviour- NSPCC leaflet (Encourager un meilleur comportement)

First steps to safety – RoSPA leaflet (Les premiers pas vers la sécurité)

Handle with Care – a guide to positive parenting -available from Parents Advice Centre

(A manipuler avec soin) – guide sur l'attitude parentale positive, disponible au « Parents Advice Centre »

Health Promotion Agency leaflets – available from the Central health promotion unit of your local HSS Board (Brochure sur la promotion de l'hygiène et de la santé – Services sociaux - disponible au Centre de promotion de l'Hygiène et de la Santé)

- **Weaning made easy (Passer facilement à la petite cuillère)**
- **Getting a good start (Un bon début dans la vie)**
- **Nutrition matters for the early years (L'alimentation chez les petits)**

Home Alone - NSPCC leaflet (Seul à la maison – brochure de la NSPCC)

Mum, Dad, I've got something to tell you (Maman, Papa, j'ai quelque chose à vous dire)

A guide for parents who have lesbian, gay or bi-sexual children

– Available from Parents Advice Centre

(Guide pour les parents dont les enfants sont homosexuels ou bisexuels)

Opportunities for Safety Education – RoSPA leaflet (Education et formation relatives à la sécurité, nouvelles opportunités)

Reduce the risk of cot death (Réduire les risques de la mort subite du nourrisson – disponible dans votre centre de promotion de la santé – services sociaux)

– Available from Central Health promotion Unit in your local HSS Board area

1-Les baby-sitters n'ont pas besoin de diplômes et ~~65~~ sont pas agréées. Il n'est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s'occupe de l'enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n'est pas rémunérée ou récompensée.

2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.

The Incredible Years: A Guide for Parents of Children 3-8 years old-available from the following website www.incredibleyears.com
“Les années incroyables: Guide pour les parents d’enfants de 3 à 8ans –disponible sur le site indiqué)

Toddler Taming by Dr Christopher Green
(Gérer les tout-petits)

- 1-Les baby-sitters n’ont pas besoin de diplômes et **66** sont pas agréées. Il n’est pas nécessaire de demander un agrément si la personne qui s’occupe de l’enfant est un parent ou si la prestation est de moins de deux heures à domicile, ou encore, si la prestation n’est pas rémunérée ou récompensée.
- 2- Les handicaps chez les enfants peuvent être divers. On peut observer des handicaps physiques et des retards au niveau du développement.